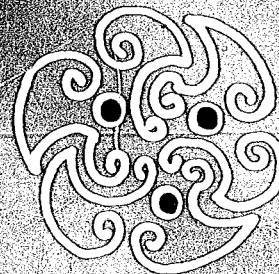
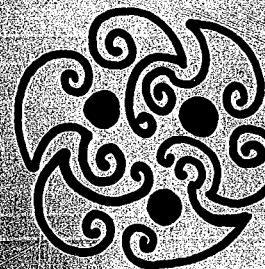
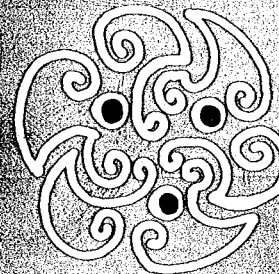
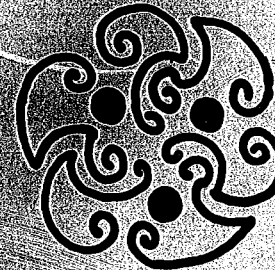
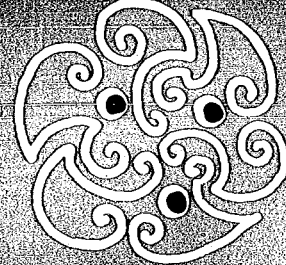




B
R
U
G

B
L
E
U
N



MAI - JUIN 1968
MIZ MAE - EVEN N° 171

R. H. V. 1968

Renseignements

Prix du numéro 1,50 Fr.
Prix de l'abonnement ordinaire . . . 10,00 Fr.
d'honneur . . . 15,00 Fr.

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Chanoine MÉVELLEC, Chapelain de la Salette. 29 N - Morlaix
C. C. P. Nantes 329 30

EXCUSES

Le dernier N° a accusé beaucoup de coquilles et d'incorrections surtout pour la partie bretonne

Sa composition a coïncidé avec les vacances du seul prêtre bretonnant de la "linotypie" à Rennes et un voyage du directeur de la Revue en Aquitaine, au moment des corrections.

Pour expliquables que soient ces erreurs, elles demandent des excuses. Et nous les présentons de grand cœur aux auteurs comme aux lecteurs des articles malmenés, avec l'espoir d'être cette fois-ci moins... desservis par les événements

Le Poids des Evénements

Cependant d'une autre manière, les événements pèseront encore sur ce n°. La plupart en effet des textes français espérés ne sont arrivés qu'à l'avant dernière minute, quand déjà les articles de remplacement étaient à l'imprimerie. Il a été difficile à ce tarif et malgré les retranchements d'établir un plan et d'empêcher un certain déséquilibre en faveur du Français dont la copie en définitive s'est révélée surabondante.

Qu'on nous le pardonne aussi

Par ailleurs la paralysie relative de la vie économique et sociale a arrêté les mandats de versement, provoquant un déficit momentané dans la caisse. Nous comptons sur la bonne volonté des nombreux abonnés... en retard pour remédier à cette situation.

Merci d'avance

SOMMAIRE

Nous avons besoin de Bons Pasteurs	p 1
Repli du Breton sur le profane	p 3
Chant Breton à l'Eglise	p 8
Quoi dire	p 11
Combat de l'Emgleo-Breiz	p 12
Documents	p 15
Nos Congrès	p 19
Bloavez an Aotrou Perrot	p 21
An Daou Garedeg	p 24
Skol Dre Lizer	p 31
Son Frilipik	p 32
C'hoarzom	p 33
Tan Gouil Yehann	p 34

133 923

Nous avons Besoin de "Bons Pasteurs"



Cette homélie a été prononcée à la messe de l'après-midi de la journée d'amitié du Bleun Brug de Plougastel-Daoulas, le dimanche 28 avril 1968. Inspirée par les événements, elle semble aussi les prédire. Elle n'en aura que plus de portée.

Le « Bon Pasteur » marche à la tête du troupeau ; il le mène aux bons pâturages et à l'eau fraîche. Il cherche à protéger son troupeau du mal, de la dissension, de la haine, et de la dispersion. Il est facilement reconnaissable au milieu des autres pasteurs par son désintéressement, et par le souci qu'il porte aux plus faibles et aux isolés.

Voilà l'image parfaite et définitive que le Christ nous a laissée du Pasteur. Voilà aussi l'image que nous devons aujourd'hui porter constamment en nous, au moment où nous sentons notre pays à la recherche de vrais pasteurs...

Quand nous regardons notre pays avec ses richesses et ses promesses de vie, quand nous regardons ce troupeau dispersé par le vent de l'immigration, déraciné sans être même protégé par une motte de terre, nous nous mettons à penser, à gémir ou à pleurer... et nous avons envie, à cause de notre détresse économique, culturelle et humaine, de suivre le premier pasteur venu qui nous promettra l'efficacité par la violence et la haine.

Dans chacune de nos vies, il y a des gens qui manifestement ont de l'influence sur nous, des gens que nous suivons même inconsciemment parce que peut-être sans le savoir, nous les aimons, des gens que nous admirons parce que plus vrais, plus courageux, parce qu'ils expriment tout haut ce que nous pensons tout bas, parce qu'ils ont le courage de chercher des solutions.

Les bons pasteurs dont nous avons besoin ne sont pas ceux qui disent « oui, oui » avec tout le monde, qui bêlent avec le troupeau parce que tout le monde flanche devant la difficulté, parce que tout le monde trouve que devant le raz-de-marée il ne reste plus qu'à disparaître. Les pasteurs dont nous avons besoin doivent être capables de regarder les problèmes de face, droit dans les yeux.

Dans ce pays dont l'écorce change si rapidement sous nos yeux, on nous a tellement appris à nous renier, et nous avons si bien réussi à nous renier depuis deux siècles, que nous ne savons plus vraiment qui nous sommes, ni vers où nous allons. Sans le savoir

encore clairement, nous devenons de plus en plus un peuple de n'importe où et de nulle part, un pauvre peuple sans nom ni visage et qui ne se reconnaît plus lui-même.

Les pasteurs dont nous avons besoin doivent avoir le courage de laisser à la porte les regrets stériles, et surtout le courage d'aimer notre peuple tout sous-développé qu'il soit. La tâche de reconstruire un pays a toujours été une tâche exaltante, surtout pour des jeunes, mais elle exige une telle droiture de cœur, un tel désintéressement qu'il faut savoir y consacrer toute sa lucidité. Nous avons besoin de pasteurs capables d'unir au-delà des intérêts personnels, mais capables aussi de tracer déjà à grands traits le visage humain que doit avoir ce pays demain : qu'ils mettent avec nous le doigt sur nos maladies (notre manque d'esprit d'initiative, notre manque de cohésion, notre incapacité à nous organiser, notre folklorisme et notre culture reléguée aux musées... et peut-être même nos tares physiques dues à l'alcoolisme...), mais surtout qu'ils cherchent et nous amènent à découvrir ce qui peut encore fleurir et régénérer le reste.

Au spectacle du mal qui nous ronge, nous voulons aujourd'hui nous réveiller ; mais notre réveil est celui d'un malade encore fiévreux : le climat de violence qui s'installe peu à peu en Bretagne et qui risque de s'étendre dans les mois qui viennent pourrait nous entraîner dans le cycle infernal des colères qui ne laissent que ran-cœur et haine et qui s'avèrent incapables de construire.

Notre pays à la dérive, a aujourd'hui besoin de beaucoup de « Martin Luther King », droits et lucides, et qui acceptent de donner jusqu'au bout leur temps et leur vie pour leur peuple à cause de la justice et de la vérité, en refusant toute haine et toute violence au nom de la force de l'amour de Jésus Christ.

Quand nous regardons l'histoire de notre peuple, nous le contemplons fort et généreux donnant au monde le meilleur de lui-même, parcourant la terre au nom d'une soif d'infini et d'aventure. S'il nous est pénible de le voir maintenant dépersonnalisé et sous-développé, constatons nous-mêmes que c'est faute de n'avoir pas su garder notre fierté d'hommes et prendre soin de nous-mêmes.

Souhaitons que les jeunes de chez nous qui ne veulent plus quitter leur pays, parce qu'ils devinent que celui-ci a besoin d'eux pour revivre, puissent trouver les pasteurs qui les aideront à faire mentir la dernière phrase de ce texte de Calloc'h :

« ... Le Celte a fait le tour de la terre.
 « Pour vous il a traversé chaque mer
 « et il a atterri dans toutes les criques.
 « Et si nombreux sont les pays où nous avons planté votre arbre
 « que nous ne savons plus leurs noms. [de salut
 « Où est la vague qui n'ait plié sous les hommes de ma race ?
 « L'île lointaine où ne dorment pas les os d'un Celte ?
 « Ils attisent le feu de l'apostolat dans tous les pays...
 « Il n'y a que le leur
 « qu'ils oublient... »

Jh I.



A Saint-Herbot, centre de Festou-Noz avec l'O.R.T.F.

Repli du Breton sur le profane

Nous avons déjà écrit que le Breton parlé connaît aujourd'hui le sort de la « Peau de chagrin » du roman de Balzac dont la surface se rétrécissait de jour en jour. Nous le voyons, en effet, perdre du terrain sans arrêt depuis la défection des mères de famille qui, dès la Libération, se sont mises avec une unanimité étrange à parler français à leurs enfants. De ce fait, la langue bretonne n'est plus la langue maternelle des jeunes générations de Basse-Bretagne, devenues brusquement toutes semblables à celles de Haute-Bretagne et du reste de la France. Du coup aussi, la langue du catéchisme est devenue le français, et le breton déjà banni de l'école, s'est trouvé en péril à l'église. Pour notre langue, c'est là l'événement le plus grave et le plus désastreux du demi-siècle. Les conséquences nous le craignons, en sont irréversibles, car à cet état de choses l'on ne voit pas de remède. On a voulu en rendre responsable le clergé, alors qu'il n'en peut mais. Lorsqu'il luttait pour le maintien du breton comme langue de catéchisme et langue d'église, il était rarement compris et plus rarement encore soutenu. Seule une minorité de traditionalistes ou d'évolués culturels marchait derrière lui. Elle comptait sur la résistance du peuple à toute grande mutation, sur la place que ferait enfin l'école dans l'enseignement du breton, sur le feu vert que le Concile allait donner aux langues des différents pays de la catholicité. C'était méconnaître la force des pressions sociologiques et administratives, la puissance de mirage sur les masses bretonnes d'une promotion... française, en un mot le sens de l'Histoire qui va contre les minorités ethniques et leurs civilisations malgré certaines apparences contraires, et cela, quoi qu'on en dise et quoi qu'on écrive.

A nous, Bretons, le Concile a donné notre chance et nos droits comme aux autres, mais où sont les moyens pour faire valoir et honorer ces droits, au point où en est la liturgie bretonne dans ses textes et traductions officielles ? Quant au reste, mieux vaut ne pas en parler.

Alors quoi d'étonnant à ce que le breton s'accroche à d'autre terrain que celui de l'Eglise et celui de l'école et cherche appui dans la vie profane sur toute coutume et tradition portant la marque d'une civilisation rurale bretonne dont l'esprit et la force ne sont pas encore évacués. Celles-ci sont loin d'être entamées partout, et je pense en ce moment à un certain morceau de Bretagne, comté du Poher, dont la capitale est Carhaix, qui représente une belle fraction de l'ancien diocèse de Cornouaille débordant aujourd'hui du Finistère sur les Côtes-du-Nord et le Morbihan. C'est le pays d'entre les montagnes : Monts d'Arrée et Montagnes Noires. Le breton parlé, disons surtout le breton chanté, y conserve plus qu'ailleurs ses avantages, non seulement dans la vie privée, mais aussi dans cet aspect de la vie sociale que représentent les « assemblées » de ferme, de quartier ou de bourg, tant et si bien qu'à part le costume et le vocabulaire se ressemblant comme ailleurs du mélange franco-breton, il semblerait que peu de chose y soit changé dans sa physionomie traditionnelle, si on met naturellement hors de cause le progrès technique en tout domaine.

C'est le pays des « festou-noz », des danses chantées, là où les « beilhadegou, » qui révèlent un autre style, sont surtout l'affaire du Léon et du Tréguier. Eh bien, ces festou-noz sont devenus ou restent plutôt un des derniers bastions de notre langue... Elles se sont organisées toutes seules, on peut dire qu'elles ont été secrétées par le terroir lui-même comme tant d'autres choses du cru. Dans la mesure où elles s'écartaient de l'esprit et l'atmosphère familiale, l'Eglise les a tenues en suspicion, à peu près comme les missionnaires ont gardé réserve et méfiance à l'égard des fêtes tribales autour des cases et dans les clairières. Dans toute manifestation profane il y a sujet d'offense à la morale, mais il y a aussi matière à purification. Ce qu'il y a en elles de valeur positive et donc de richesse humaine peut être consacrée à Dieu. On s'en est aperçu lorsque quelqu'un s'est mis en tête de révéler au grand jour ces festou-noz qui semblaient réservées à une certaine vie secrète, à une certaine clandestinité dans ce mystérieux pays des montagnes. C'est ici qu'intervient un homme de Poullaouen, Loeiz Ropars, professeur de lycée à Quimper, mainteneur du « Brezoneg beo » et aujourd'hui directeur de l'Association Leur Nevez. Sans lui le grand public ou du moins un certain public n'aurait jamais connu les danses chantées et celle qui les a incarnées jusqu'à l'âge fin : la vieille Catherine Le Guern, de Plouyé.

Catherine LE GUERN

Nous en parlons aujourd'hui parce qu'elle vient de s'éteindre en décembre 1967, à l'âge de 93 ans, au Moustoir du Vern en Plouyé et qu'une journée commémorative lui a été consacrée le lundi de Pâques dernier. Oh ! une journée bien simple : faute de messe bretonne pour laquelle personne n'était organisé sur place, une petite cérémonie d'après-midi sur sa tombe au cimetière de Plouyé avec beaucoup de fleurs, une prière en latin récitée par le recteur, un Bro Soz ma Zadou chanté par tous les amis et notabilités venus là pour honorer sa mémoire. Ensuite une réunion du genre « veillée familiale » à Saint-Herbot : une collation avec cidre, café, chants bretons et aussi une audition de disques donnant les meilleurs contes et chansons à danser de la défunte ou du moins ceux qu'elle préférait.

Et pourquoi Saint-Herbot qui est sur la commune de Plonévez-du-Faou, quoique devenu aujourd'hui un petit bourg d'une paroisse indépendante ? C'est que Saint-Herbot s'est élevée peu à peu à la hauteur d'un centre de culture bretonne, et pas un centre artificiel, mais un foyer naturel où l'on a toujours parlé, chanté, conté, dansé en breton autour d'Yvon Lave-

à Saint-Herbot,
Yvon Lavanant
danse avec sa
femme, sa cousine
et Loeiz Roparz



nant, de sa famille et de son groupe, et sur lequel par conséquent l'on pouvait greffer bien des boutures. L'on ne s'en est pas fait faute. Pour s'en rendre compte, il n'est que de penser à tous les camps, réunions, rencontres qui s'y sont tenus pour les bretonnants comme pour les représentants de l'Education nationale, de la Recherche scientifique, de la radio et de la télévision ! Si c'est Loeiz Ropars qui, vers 1950, a produit sur podium aux fêtes de Cornouaille à Quimper, Catherine Le Guern, avec sa partenaire Mme Boudehen, de Plouyé comme elle, c'est Yvon Lavanant qui l'a présentée à Paris l'année de la « Grande Gelée » (1954 ?) au palais de la Mutualité agricole devant un immense auditoire en une séance qui fit date ; et il faut l'entendre raconter l'aventure : « C'était la jeune Annick Quémeneur, du C'hef Koz de Plouyé, alors reine de Cornouaille, qui donnait la réplique à Catherine et le Cercle de Poullaouen au grand complet qui exécutait les danses. Avant d'aborder le micro, Catherine prenait une dernière prise et d'instinct faisait son signe de croix... Puis se plantant là, elle y allait de toute son âme. Et elle avait 80 ans ! A la fin, quand l'un des grands organisateurs vint la complimenter, bouche en cœur et français aux lèvres, elle le saisit par le cou et l'embrassa, à la mode de la montagne. Dame ! elle croyait qu'il était venu pour cela. »

Yvon Lavanant est un chanteur individuel plutôt que de couple et champion d'ailleurs dans sa catégorie, mais il ne dédaignait pas, à l'occasion, d'être le partenaire de Catharin Goz. Ainsi fit-il à la grande fête bretonne de Pontivy et dans maintes circonstances de moindre renom, qui ont tout de même illustré et marqué l'histoire de la vie de terroir pour le petit peuple du Poher. Yvon habite à l'ombre des tours de Saint-Herbot — cette petite cathédrale en pleine nature — et tous les amateurs

de chants bretons ou de danses chantées connaissent bien sa maison avec sa salle commune (1) où le cidre, le café, les crêpes et le beurre sont toujours sur la table. C'est là que défilent également les reporters : presse, radio et télévision. Et ainsi Saint-Herbot, qui n'aligne cependant sur place qu'un petit groupe très modeste : lui, sa femme, sa nièce et le vieux Soïg Nours lequel à 80 ans voudrait leur tenir tête à tous, est devenu un genre de plaque tournante, une sorte de carrefour où les gens viennent chercher des richesses d'art populaire qui, comme les vieux meubles bretons de style, sont d'autant plus précieuses qu'elles sont aujourd'hui si rares. Et, nous dit-il avec un sourire malin, pour me produire en public, je n'ai pas besoin d'emprunter un costume, je n'ai que garder le mien. » Mais ce costume il le porte bien, comme à 76 ans, il lève encore bien la voix pour le chant et le pied pour la danse. Tant que lui et son équipe seront là, le « Kan ha Diskan » révélé par Catharin Goz poursuivra sa carrière dans ce coin de Bretagne. Mais ailleurs, nous direz-vous ?

Il y a des festou-noz dans tous les terroirs des deux montagnes, donc aussi des chanteurs et des chanteuses. Mieux, il s'est créé une amicale pour organiser ces fêtes et les animer, et depuis quelque temps celles-ci, franchissant une étape dans l'effort de purification, ont même débouché sur un pardon annuel.

Pardon de Kan ha Diskan

Ce pardon de printemps date de 1953 et il fut décidé dans le principe à Carhaix, selon ce qui a été déjà écrit, tôt après la création de l'Amicale des Cercles celtiques des Montagnes participant aux festou-noz. C'est Plévin, où est la tombe du Bienheureux Père Maunoir, l'homme des missions bretonnes et des cantiques bretons, qui fut choisie pour le premier pardon avec l'entière approbation du recteur Sérandour. Jamais choix ne fut meilleur et il est encore maintenu aujourd'hui : Plévin qui est aux confins des trois diocèses de Basse-Bretagne : Saint-Brieuc, Quimper, Vannes, est en plein cœur du pays des chanteurs « Kan ha Diskan » et ceux-ci auraient fait la joie du Père Maunoir, s'il existait encore, car ils sont venus tout de suite à la fête préparée pour eux et ils continuent à y venir, suivis par la population de plus en plus empressée à prendre part à la grand-messe bretonne par laquelle débute la journée. Celle-ci est conçue comme une journée d'amitié d'un genre spécial... Après l'office et la détente sur la place publique avec danse, désormais à la bombarde et au biniou pour satisfaire les gens du lieu, c'est le repas de trois heures d'horloge à l'hostellerie comme pour une noce, repas coupé de « levées de table » pour danses chantées, et agrémenté tout du long par des chansons individuelles ou de chansons de groupe. Ni discussion ni conférence. Ce qui est recherché, c'est l'atmosphère chaude et cordiale du cœur à cœur, qui recharge d'elle-même les sensibilités bretonnes à un degré incroyable. Boire, manger, deviser, chanter, danser ensemble, cela va si bien aux Bretons de ces terroirs...

Combien sont-ils ? De trente à quarante en comptant les invités prêtres dont le recteur de céans et l'aumônier général du Bleun Brug qui, avec le R.P. Le Corre, aumônier du Cercle de l'abbaye de Langonnet, fut l'un des instigateurs de la formule. Celui-ci, décédé hélas en 1966, est remplacé à table comme il l'est à la messe, par l'abbé Dantec du collège de Com-

postal, vicaire du dimanche à Plévin. Naturellement, les prêtres payent aussi leur écot en chansons. C'est la règle : tout le monde chante au repas, comme tout le monde chante à la messe. Cette messe bretonne a vu cette année son chant gagner en puissance et en sûreté d'exécution. A force d'aller à l'office mensuel de Tréogan, la desserte où s'expérimente la liturgie en breton, bien des chanteurs avaient bien appris les airs et pour les appuyer, les responsables du chant paroissial : clergé, organiste, chantres et religieuses n'avaient pas pour cette fois épargné les répétitions. De tout cela sortit un office très digne que les opérateurs de la radio auraient pu venir enregistrer.

En tout cas, devant ce spectacle, l'orateur ne manqua pas de souligner dans son homélie que les belles et bonnes voix que le Seigneur a prêtées aux hommes de ce pays ne servent pas seulement à marquer des pas de danse et à animer des festou-noz, elles savent aussi retentir dans les églises pour la gloire de Dieu. Ce qui démontre une fois de plus que la langue bretonne est toujours valable pour le service du Seigneur, comme sont valables les airs bretons pour donner de l'élan aux cœurs et des ailes à la prière. L'on peut même dire, après avoir entendu chanter par l'abbé Dantec la Préface en breton sur le mode grégorien, que les paroles bretonnes vont beaucoup mieux aux tons latins traditionnels que toutes ces paroles françaises qui ne s'y adaptent guère, sans trouver pour si peu des airs, appropriés à leur génie dans la tonalité musicale du répertoire pratiqué aujourd'hui en France. N'aurions-nous pas en lâchant si vite nos tons grégoriens avec nos airs bretons, lâché aussi la proie pour l'ombre ?

Mais revenons à ce qui se passe dans notre hostellerie et à sa signification. C'est peu de chose à première vue que trente chanteurs ou chanteuses réunis pour un repas, si fraternel soit-il. Cependant, lorsqu'on pense à ce qu'ils portent en eux, à la somme de joie simple et saine qu'ils peuvent distribuer autour d'eux, à la somme de courage au travail qu'ils peuvent communiquer à un peuple dont la vie est dure comme à la somme de poésie qu'ils peuvent apporter dans des existences où tout rabaisse l'homme vers la terre, alors l'on voit toute la richesse humaine qu'ils représentent et c'est une bénédiction pour un pays que de pouvoir bénéficier en toute occasion de leurs voix et de leurs chants. Et il en est de même pour la demi-douzaine de sonneurs qui se trouvaient là. Ils avaient fait hommage à Dieu de leur musique en sonnant à l'église, ils devaient sonner à table pour annoncer les plats et relayer de temps en temps les chanteurs pour la danse. Mais qui sont ces chanteurs ? Leurs noms figurent sur le disque à la composition duquel ils participèrent au pardon de 1966. Dans cette liste, quelques-uns manquèrent cette année : 2 femmes et 6 hommes dont 2 chanteurs de couple, les frères Morvan, de Saint-Nicodème et le fameux tandem : Emm. Kerjean de Plouray et Lomig Donniou, de Rostrenen, qui est en plus un étonnant chanteur individuel.

Mais nous sommes en un pays où la sève n'est pas encore près de tarir et où donc la relève est toujours possible. Tous les ans, il s'en présente de nouveaux des trois départements où mord le Poher. Citons pour le dernier pardon : MM. Poher de Landeleau, Le Meur de Châteauneuf, Lozarc'h d'Huelgoat, Derrien et Laporte de Carhaix, Philippe de Kergrist-Moellou, Héront et Jacq de Gourin. Mais beaucoup auraient encore pu se présenter, si on leur avait fait signe. Il est vrai que l'Amicale des Festou-Noz des Montagnes ne couvre pas tout le Poher. L'œuvre de Loeiz Roparz, qui est d'une autre obédience, en prend une partie, autour du centre de Saint-Herbot, tout à l'ouest. Elle pourrait avoir aussi son pardon, sans nuire en rien à celui de Plévin en avril, le dimanche du Bon Pasteur, pardon qui démontrerait comme celui-ci que le breton est encore ce qu'il y a de plus valable en Basse-Bretagne pour réaliser à l'église et hors de l'église le cœur à cœur entre gens du même pays et de la même foi.

(1) Qui se transforme très vite en salle de danse.

UN AUTRE PARDON D'AMITIÉ

Mais il n'y a pas que le Bleun Brug à penser à ce cœur à cœur dans le cadre d'un pardon qui serait en même temps une fête de l'amitié. N'avons-nous pas vu l'an dernier Bodadeg ar Sonerien tenter aussi l'aventure à la Pentecôte, au Saint (1) sous les ombrages des grands arbres du chemin de procession de Notre-Dame de Lourdes, et ce, avec le plus grand contentement du recteur du lieu ? Le Bleun Brug devait fournir le célébrant et le prédicateur. Empêché, l'aumônier général dépêcha le chanoine Nédélec, le secrétaire de la Commission interdiocésaine de la Réforme liturgique bretonne qui venait déjà d'animer l'office breton mensuel de Tréogan non loin de là. Naturellement ce ne fut qu'un coup d'essai, mais tout de suite concluant, surtout en ce qui concerne la fête de l'après-midi pour laquelle l'on avait adopté la formule de petite kermesse à l'usage des familles de sonneurs. Quant à la grand'messe, l'on se promettait à la base locale de bien préparer les choses pour 1968.

Cette fois, le chanoine Mévellec devait en être. Il y fut, en effet, mais seul. Entre temps tout avait été décommandé à causes des troubles, et aucun moyen d'atteindre les invités lointains. Qu'à cela ne tienne ! A défaut de la chapelle et de ses ombrages, le recteur et l'aumônier concélébrèrent à l'heure dite à l'église paroissiale pour un office trilingue, animé par le vicaire avec le concours de tout un peuple, fier de chanter en breton, en latin et aussi en français pour rester dans l'esprit de la Pentecôte, qui vit le premier miracle des langues. C'est ce que ne manqua pas de souligner le chanoine Mévellec dans l'homélie bilingue. Et chacun se retira content, désireux de voir la fête reprendre toute son ampleur au prochain pardon en 1969 ou même avant, si l'affaire peut être reprise en mains en cours d'année.

Chant Breton à l'Eglise

Et puisque nous sommes partis dans le chant d'église, encore un peu de courage pour lire une partie de ce que l'abbé R. Abjean, le grand réalisateur sur le terrain de la liturgie bretonne, ne serait-ce que par ses messes et ses chants psalmiques, devait faire publier en janvier 1698 dans l'ENCYCLOPEDIE DES MUSIQUES RELIGIEUSES.

UN PEU D'HISTOIRE

L'assemblée liturgique bretonne était menée autrefois par le « Kaner » (le chanteur) : personnage assez pittoresque, qui trônait dans l'une des stalles du chœur, ou sur une chaise surélevée auprès de l'harmonium, pour qu'il puisse dominer l'assemblée. Doué très souvent d'un organe puissant, il lui revenait d'exécuter le propre grégorien — et c'était bien souvent une « exécution » capitale ! — mais brouillé avec les ictus, les mesures binaires ou ternaires, son grégorien ne rappelait que de très loin celui de Solesmes ; la mélodie elle-même subissait de telles déformations qu'elle n'avait que peu de points communs avec celle du grégorien n° 800.

Certains introïts, plus faciles, les proses, les hymnes, étaient chantés par le peuple ; et c'était un chant vigoureux, fortement rythmé, très dynamique, voire rugueux, très proche en définitive de ces architectures romanes, contemporaines des premières mélodies grégoriennes. Ce chant, en rupture de ban avec une certaine esthétique, dite « grégorienne », avait beaucoup de grandeur.

Le « kaner » est un personnage qui tend à disparaître de nos jours :

(1) Paroisse du Morbihan, près de Gourin.

il a cédé la place au « meneur » liturgique ; celui-ci peut ne pas avoir une voix puissante : qu'il sache lire distinctement, commenter et lancer un chant, il se place devant le micro ; une bonne sonorisation fait le reste.

UN DÉSIR DE RENOUVEAU

Depuis longtemps, les Bretons attendaient une liturgie en langue bretonne. Encouragée par Vatican II, cette liturgie en « langue vivante » devait-elle rester lettre morte ? Et pourtant, on l'a déjà dit, malgré une certaine désaffection de la langue, il reste 800 000 Bretons à parler leur langue, les « messes bretonnes » de la radio connaissent une faveur inespérée, la télévision, l'Université doivent tenir compte de cette langue qui ne veut pas mourir, impressionnés par la masse des 150 000 signataires de la pétition en faveur de l'enseignement de la langue bretonne.

Cette réaction trouve un écho dans la plupart des publications et revues : « Nous voulons créer une Bretagne moderne, en la faisant demeurer elle-même, car toute culture qui n'évolue pas est destinée à une mort lente, mais certaine... Nous voulons une Bretagne où les bretonnants pourront encore comme à la première Pentecôte, entendre la parole de Dieu dans leur propre langue, et où ils ne seront plus les pauvres des pauvres de l'Eglise... Qu'importe alors si velours et coiffes ne sont plus qu'un souvenir, le peuple aura su de son trésor ancien tirer tout ce qu'il fallait pour être d'aujourd'hui sans rien perdre de ses richesses, et en demeurant dans la ligne de son génie... Un peuple, même minoritaire, se doit de dire avec ses mots propres, ce qu'il ressent, ce qu'il est. Foin du « folklorisme » qui n'est que le reflet d'une expression qui a eu son temps et qui ne correspond plus aux sentiments réels d'un peuple... Il nous faut des créateurs, et non des « conservateurs », des musiciens et des poètes, et non des « antiquaires » ; c'est en créant que l'on devient ce que l'on est, non en parodiant ce qui fut... »

UNE ŒUVRE BIEN COMMENCÉE

« Je voudrais qu'on écoute ces chants, non pour être passif, mais pour avoir envie, comme moi, d'entrer un jour à une messe où le bedeau distribuerait cette musique, pour chanter avec la foule ces poèmes, expression de la foi. Je crois que c'est en cela surtout que les auteurs peuvent écrire qu'ils ont voulu faire œuvre de pasteurs plus que de musiciens : cette musique en effet est si subtilement accordée au rythme de la langue, qu'on se sent « infirme » de ne pouvoir participer à cette liturgie... »

De quoi s'agit-il ici ? Tout simplement des premières œuvres écrites dans l'esprit du renouveau liturgique breton, et parues sous le titre : *Diou overenn-Salmou nevez*. Ce sont deux « ordinaires » de messe brève (sans Credo) et 8 psaumes ; les auteurs en sont deux prêtres de paroisses, tous deux musiciens bretonnants, les abbés Abjean et Seznec. Leur but était de proposer à l'assemblée des chants de qualité, écrits en sa langue, des chants que ces assemblées soient capables de chanter ; non pas une quelconque « bretonnerie » comparable aux nouveaux cantiques en « moderne Saint-Sulpice », mais des œuvres qui, sans renier leur attache au trésor populaire d'un peuple, sont écrites pour une assemblée du xx^e siècle ; des œuvres qui sachent sauvegarder le beau, la qualité et la piété, imprégnées de dignité et de respect. Ils ont voulu écrire une musique qui soit un art véritable car, qu'elle soit bretonne ou française, le support en est toujours la parole de Dieu, une musique où simplicité et dépouillement ne signifient pas médiocrité.

Ces premières œuvres, parues en décembre 1966 étaient suivies, quelques mois plus tard, d'une autre série de chants pour la liturgie bretonne des funérailles : un nouvel ordinaire, plus « ferial », un propre (introït, graduel, des psaumes, antiennes, répons) ; les textes utilisés étant ceux de la commission interdiocésaine de liturgie bretonne présidée par un évêque, bretonnant, Mgr Favé.

PRIMAUTE DE LA PRIERE PSALMIQUE

Après avoir mêlé timidement sa voix au propre grégorien, le peuple se retrouvait au chant de l'« ordinaire », surtout s'il était connu (le XI, le *De angelis*, le *royal*...); c'était merveille de l'entendre chanter le credo royal, le cantique breton d'offertoire ou l'angelus de la sortie.

Mais voici que sa réforme liturgique tente de mettre en honneur la prière psalmique en langue vulgaire : chant d'entrée, psaume responsorial, psaume de communion... en demandant au peuple une participation active à ces chants. C'était, sans le dire expressément, porter un coup mortel au propre grégorien.

Très vite ont paru divers « paroliers » ou « psautiers » ainsi qu'une multitude de petits refrains dits « psalmiques » pour pallier la pauvreté et la carence d'un répertoire français, depuis longtemps dépassé. Beaucoup de paroisses bretonnes s'y sont mises très vite, tout en gardant du répertoire breton les cantiques les plus adaptés à la liturgie nouvelle. Mais, malgré sa richesse doctrinale, malgré sa valeur musicale, le cantique breton se trouvait mal à l'aise, prenant chaque jour un retard considérable, sans que personne songeât à y remédier.

Entre temps, dans nos paroisses bretonnes, la liturgie française progressait à grands pas, animée par de nombreux spécialistes, soutenue par de puissants organes de diffusion. Coup sur coup paraissent une centaine d'« ordinaires » français. L'édition devenait une véritable jungle où le meilleur côtoyait le pire, où le choix des pasteurs n'était pas toujours des plus heureux. Il est vrai qu'en dix ans, il s'est édité en France plus de musique qu'en dix siècles de chrétienté !

UNE LITURGIE TRILINGUE

Du latin-breton, la liturgie virait au latin-français, tout en gardant certains éléments de breton, ce dernier cédant d'ailleurs le pas chaque jour, devant son puissant rival, le français. Les deux grands vaincus de cette réforme liturgique semblaient être le breton et surtout le latin. Il se produisait aussi un curieux phénomène : alors que la langue bretonne désertait certaines églises de campagne, elle reprenait vie dans certains centres urbains, à la demande pressante d'une élite de « cadres », fonctionnaires et intellectuels... Signe de mort lente ou présage d'une certaine résurrection, sinon d'une résurrection certaine ? L'avenir le dira, bien qu'il semble plus rassurant pour l'avenir d'une langue de l'entendre chantée par une assemblée de paroisse populaire, que par une certaine élite d'étudiants et de « cadres supérieurs ».

En même temps que se faisait jour cette désaffection pour le cantique breton, apparaissait une autre tendance. Des responsables liturgiques, quelque peu conscients de dilapider un trésor en condamnant le cantique breton, voulurent du moins en sauvegarder la musique ; cette tendance n'était pas nouvelle ; il était de bon ton en effet de chercher de nouvelles mélodies auprès du folklore des pays éloignés. Mais on s'aperçut bien vite qu'un bon negro-spiritual pouvait faire un piètre cantique français, et que le plus délicieux des cantiques bretons, une fois placé dans le moderne parolier, pouvait perdre toute sa saveur et son originalité. La raison en est toute simple : comme un peuple crée sa langue, et cette langue, c'est le peuple lui-même parlant, de même il crée sa musique, et elle est ce peuple lui-même chantant ; c'est-à-dire qu'il en va de la musique comme du bon vin : du sol où elle pousse, elle tire des sucs qui la feront dire slave, basque ou bretonne, et que transplantée en un autre pays, en une autre langue, cette musique risque de souffrir de son « déracinement ».

R.A.

QUOI DIRE?

Quoi écrire surtout alors que nous vivons une crise révolutionnaire de contestation, de revendication, d'interpellation, doublée d'une compétition électorale ? Elle ne livrera son véritable nom que lorsque, les masques étant tombés, apparaîtront les ficelles qui manœuvraient les marionnettes de l'avant-scène. Celles-ci auront peut-être servi à tirer les marrons du feu, mais gageons qu'elles sont moins sûres de les croquer que d'autres qui savent fort ce qu'ils font et où ils veulent nous mener.

En attendant la violence s'installe dans nos mœurs. A peu près tout est remis en cause dans la société civile où l'on ne voit plus distinctement où est l'autorité, où est le bon droit. Et qui peut jurer que l'Eglise elle-même ne se trouve en crise, à la faveur du Concile, qui dans ses réformes nous promettait de si beaux lendemains, mais qu'un chacun dans leur interprétation a tendance à tirer à soi.

Ah ! s'il s'en verse de l'eau à cette heure au moulin du diable ! Tant et si bien que comme catholiques et comme Bretons de France nous avons lieu d'être inquiets.

Oh ! bien sûr, nous en avons vu d'autres à travers notre histoire depuis le jour où la Bretagne une certaine nuit du 4 août 1789 s'est trouvée fondue dans la France et liée à son sort pour le meilleur comme le pour pire ! Nous savons comment cela s'est passé alors. Relisez la thèse qu'Augustin Cochin a consacré aux Sociétés de pensée en Bretagne, qui là comme ailleurs furent les fourriers de la Révolution laquelle déboucha par une pente naturelle sur la Constitution civile du clergé. Allons-nous la revoir, celle-là, dans quelques-uns de ses aspects ? Certains maîtres à penser en France, qui sont surtout des apprentis sorciers, intrépides à libérer des forces explosives, mais incapables de les contrôler, nous y conduisent avec une belle inconscience. Quand les pasteurs imprudents se laissent convaincre que le salut des brebis commande de livrer les chiens aux loups, si on veut la paix et la réconciliation, les choses vont vite et mal pour le troupeau.

Cela veut-il dire qu'ils n'y ait pas belle matière à renouveau en Bretagne comme en France à la mesure d'une Société qui ne cesse d'évoluer ? Pas du tout ?

N'avons-nous pas ici, au Bleun Brug, revendiquer et pétitionner depuis des décades en faveur d'une vraie vie régionale, condition nécessaire de notre redressement économique et de notre épanouissement culturel ? N'avons-nous pas ici combattu autant que quiconque pour le maintien de nos dernières libertés catholiques, dont la plus importante est celle pour les parents de donner à leurs enfants une instruction complète de leur choix ?

Ceci, nous le savons, ne convaincra personne de ceux qui, chez nous, se sont laissés tenter par les séducteurs placés aux postes de commande, lesquels,

après avoir été impressionnés par tout mode de penser ou d'agir émanant comme à la veille de 1789 de la même grande source centrale, savent à leur tour si bien conditionner leur public de province et les amener en tuant leurs chiens à lâcher la proie pour l'ombre.

Mais ceci aura peut être du bon, en ce sens que le mouvement irréversible auquel nous avons participé en faveur des régions aboutira peut être dans une de ses étapes importantes qui est l'introduction de la culture bretonne d'une manière sérieuse à l'école, à la radio et à la télévision.

Quelques signes avant-coureurs sont déjà là !

12 Juin 1968 F. MEVELLEC.

Combat de l'Emgleo Breiz

L'Emgleo Breiz ne se contente pas de tirer les leçons des événements et d'en faire son profit. Depuis sa fondation elle n'a jamais cessé la lutte en vue de donner à la culture bretonne sa place partout. C'est ce qui est apparu à son assemblée générale, le 19 mai à Morlaix, assemblée qui avait réuni plus de 30 délégués des associations membres, comme la J.E.B., Kendalh, Ar Falz, Ar Skol, War al Leur, Skol dre Lizer, Leur Nevez et le Bleun Brug qui, à lui seul, avait fourni une bonne dizaine de délégués.

C'est dans la motion de clôture surtout qu'il faut chercher la trace des soucis majeurs de l'Emgleo et le sens qu'il donne au combat de l'heure.

Au projet initial présenté par un membre du Bleun Brug, Fernand Mudès, professeur de lycée à Morlaix, inspiré lui-même par une lettre du professeur J. Abasq, de Nantes, adressée à notre revue, sont venus s'ajouter quelques vœux importants qui portent la marque de la plus brûlante actualité.

Cela fait un texte assez long.

LE VOICI DANS SES GRANDES LIGNES

— L'Emgleo Breiz — fondation culturelle, proteste énergiquement contre le refus du ministre de l'Education nationale de donner suite aux conclusions de la commissions mixte d'étude de l'enseignement régional et de mettre en place un enseignement efficace de la langue et de la culture bretonnes, — enseignement demandé par les Conseils généraux, les parlementaires et l'opinion en Bretagne ;

— exprime sa satisfaction aux parlementaires de Bretagne et d'autres régions, qui ont déposé des projets de loi en faveur d'un enseignement régional et demande que ces projets parviennent à leur terme ;

— salue et approuve le vaste mouvement d'émancipation qui soulève aujourd'hui l'Université et porte son plus total soutien aux étudiants et aux enseignants des trois villes universitaires de Bretagne : Rennes, Brest et Nantes qui ont entrepris une réorganisation plus juste et plus démocratique des structures actuelles de leurs universités et qui réclament en outre qu'elles soient enfin adaptées aux exigences économiques, sociales, culturelles de notre époque et deviennent les centres animateurs de la vie intellectuelle régionale ;

— insiste tout particulièrement que dans le cadre de la refonte, maintenant inévitable, des programmes d'étude et des régimes des examens, la plus large part soit réservée, à tous les niveaux de la scolarité, en particulier dans l'enseignement primaire et secondaire, à l'enseignement de la langue et de la culture bretonne dans toute la France, conformément à son programme régional de février 1967 (enseignement régionalisé de la civilisation régionale : enseignement facultatif, mais partout organisé, de la langue bretonne) ;

— estime que la place dérisoire aujourd'hui consentie à la langue et à la culture bretonnes sur les antennes de l'O.R.T.F. est une insulte à la dignité et aux droits les plus sacrés du peuple breton, et demande, en conséquence, la création d'un office régional de radio et de télévision disposant dans les plus brefs délais d'un statut de gestion autonome permettant notamment la plus large diffusion de la langue et de la culture régionales.

Mais y aura-t-il la suite heureuse ? Voici ce qu'en dit Emgleo Breiz et qui porterait à le croire.

L'Université Régionale

Les récents mouvements universitaires ont porté un rude coup aux structures hypercentralisées et aux méthodes complètement dépassées de l'Université étatique. Sous la pression conjuguée des étudiants et du corps professoral, l'idée de l'auto-gestion universitaire s'est trouvée adoptée en quelques jours par la plupart des facultés, et les franchises qu'avaient abolies la rigide réglementation napoléonienne ont été rétablies. Quel que soit le déroulement des événements au cours de ces prochaines journées, il apparaît à peu près certain que le principe de l'autonomie des Universités, comme celui de leur co-gestion par les représentants des enseignants, des étudiants et des autorités et organismes régionaux, ne pourront plus être contestés. Et il faudra bien que l'Etat mette à la disposition des Facultés les crédits permettant à leurs franchises administratives et pédagogiques de ne pas être un mythe.

Ce sera, en fait, le début de la mise en place de cette Université régionale qu'Emgleo Breiz et les autres organismes bretons ont inscrit depuis longtemps parmi leurs principales revendications. En effet, dans le programme qu'elle soumet à l'ensemble des candidats lors des différentes consultations électorales, la Fondation culturelle bretonne recommande de se prononcer en faveur de la création d'une université régionale qui, outre la formation de ses étudiants, futurs cadres d'une Bretagne revigorée, aurait pour mission d'animer les principaux secteurs de la vie intellectuelle du pays.

Bien entendu, cette mission comporterait l'utilisation des valeurs culturelles régionales (langue et civilisation), base même de la prise de conscience bretonne, dans l'éducation et l'information.

ET LES ETUDIANTS BRETONS EUX-MEMES ?

Ceux de Paris ont fait un tel bruit qu'on a moins entendu la voix de ceux de la Province.

Cependant ceux de Bretagne n'ont pas attendu la crise révolutionnaire pour penser, pour parler et pour agir. Il y a longtemps qu'ils étudient leurs problèmes au niveau de la région et de ses besoins en tout domaine, à commencer par celui de la culture, qui les intéresse au premier chef.

Pour s'en convaincre, il n'est que de lire ar Studier, la revue de la jeunesse étudiante bretonne. J'ai devant les yeux le dernier numéro (mars-avril). A l'image des autres tirages, il est vivant et apporte du nouveau. Lisez donc les articles : Défi américain ou défi parisien ? Pour une politique progressiste du développement de la Bretagne. Du comité de la Bretagne occidentale à la journée du 8 mai, etc., et vous verrez que les étudiants continuent à suivre pas à pas les événements et à peser de tout leur poids pour essayer de les infléchir dans le sens le plus favorable à la Bretagne et à ses habitants.

Ar Studier ou l'Etudiant breton, revue bimestrielle. Rédacteur : F. Broudic. B.P. 7, Brest. C.C.P. J.A.J.E.B. 1452-72 Rennes.

Et les autres Étudiants ?

Les jeunes du Bleun Brug et ceux des G.E.E.S. (1) qui leur sont apparentés mènent aussi à leur manière leur combat pour nos valeurs régionales.

Ne les avons-nous pas vu le même dimanche 28 avril, tenir trois journées d'amitié ou d'études ?

La première à Plousgastel-Daoulas dans le Finistère : Il s'agissait d'une sorte de rallye-prospection dans le cadre d'une promenade commentée autour d'une petite presqu'île plus célèbre encore par ses fraises que par le costume de ses habitants, terminée par une messe en breton, un petit repas et le fest-noz traditionnels. La seconde à Carnac dans le Mor-Bihan : le matin messe bretonne, conférences et projections, l'après-midi promenade archéologique à travers les champs de mégalithes sous la direction d'un maître en la matière : l'abbé Corguillé.

Cela fait beaucoup de tourisme, nous direz-vous ? Mais depuis quand le tourisme bien compris n'est-il pas un bon moyen de se cultiver ?

La troisième réunion est celle des G.E.E.S. à Pontivy, à l'Institution Jeanne-d'Arc, pour le troisième congrès régional.

Le thème de la journée était : La Bretagne à l'heure du Marché commun.

Parlèrent le matin, avant la messe et le repas : Michel Guégan, responsable régional, sur la situation économique et sociale de la Bretagne à deux mois du Marché commun et M. Phliponneau, de la faculté de Rennes, sur certaines options politiques favorables à l'indépendance économique de notre pays.

L'après-midi ce fut le tour de l'abbé Houé, directeur de l'Institut des sciences économiques de l'Institut catholique d'Angers qui traita du problème essentiel pour les G.E.E.S. : la formation des animateurs de groupe.

L'on comptait pour cette journée 400 délégués du Mor-Bihan, Côtes-du-Nord, Finistère et Loire-Atlantique.



Université Bretonne d'été

Jeunes du Bleun-Brug et des G.E.E.S. sont attendus tout spécialement au stage de culture bretonne que le Bleun Brug avec l'appui de la délégation de Bretagne " Culture et Promotion" organise à Saint-Brieuc du 26 au 31 aout, à l'école Saint-Pierre, 16, rue St Pierre "

Le thème en est : **Tradition et Progrès**

Voici le programme de ce stage dans ses grandes lignes

I Doctrine de l'Eglise sur les notions de principe:

Tradition - Evolution - Progrès

II Analyse de l'évolution et des perspectives d'avenir des principaux secteurs de notre vie régionale notamment La démographie - l'Economie - la Politique - et les Loisirs - culture.

Pour tous renseignements concernant le programme au jour le jour des conférences, tables rondes et carrefours.

s'adresser à Mr Yves LE LOUZ, Bleun-Brug

Boîte Postale 95 - 29 N BREST

Prix de la journée ; 17 Fr. hébergement et nourriture compris

Le droit d'inscription ; 10 Fr.

DOCUMENTS

Lettre au Président de la République

Texte de la lettre adressée le 1^{er} avril 1968 par M. Fernand MUDES, professeur au lycée de Morlaix, au général DE GAULLE, président de la République, et relative à l'enseignement des langues et cultures régionales :

« Monsieur le Président,

« En proclamant à Lyon que « l'effort multiséculaire de centralisation qui fut longtemps nécessaire au pays ne s'imposait désormais plus », vous avez, Monsieur le Président, comblé l'attente d'un grand nombre de vos compatriotes qui considèrent, non sans raisons, que notre appareil administratif est actuellement inadapté pour organiser de manière satisfaisante l'expansion économique de notre espace national et pour contribuer, en particulier par une action de profondeur, à favoriser la promotion humaine et sociale de régions qui, comme la Bretagne, sont restées, pour de multiples raisons, à l'écart des centres de production et d'échanges et dont le retard à bien des égards ne laisse pas d'être préoccupant.

« Sans doute, la Bretagne ne prétend pas être la seule province française à connaître des conditions d'existence difficiles dans l'ordre économique et social, mais elle constate que l'évolution économique actuelle tend à concentrer l'activité industrielle de la nation dans la moitié est du pays et à réduire un certain nombre d'autres régions au rôle peu enviable de réserves de main-d'œuvre ou de parcs d'attraction pour touristes.

« Dans ces conditions, il est, me semble-t-il, difficile de souhaiter que « nos activités soient mieux réparties sur toutes les terres de notre peuple » sans accorder à toutes ces terres les moyens administratifs, économiques, culturels dont elles se trouvent encore dépourvues et qui les empêchent d'accéder à cette puissance économique dont vous vous êtes plu dans la capitale rhodanienne à souligner les éminents bienfaits.

« Cependant, alors que vous avez ainsi défini solennellement à Lyon le principe de la régionalisation de la vie française, je me permets de vous rappeler, très respectueusement, Monsieur le Président, que, malgré les promesses faites périodiquement par nos responsables, surtout à la veille d'importantes consultations électorales, malgré l'engagement pris par Monsieur le Premier Ministre de faire du développement régional et de l'aménagement du territoire l'œuvre clé de son ministère, les pouvoirs publics tendent toujours à pratiquer à l'égard de régions insuffisamment développées comme la Bretagne, une politique qui soit vraiment une politique régionale, car ils ont, en repoussant d'année en année le vaste effort de décentralisation et d'industrialisation qui s'imposait, refusé de traduire dans les faits cette volonté maintes fois exprimée de porter remède aux déséquilibres structurels profonds dont les régions de l'Ouest et la Bretagne en particulier souffrent depuis si longtemps.

« Il n'est certes pas dans mon intention de vous brosser un tableau exhaustif de tout ce qui constitue le lourd passif qu'une telle politique n'a pas manqué d'accumuler. Des voix plus autorisées et plus compétentes que la mienne s'en sont chargées et s'en chargeront encore. Il n'est pas davantage dans mon intention de proposer à ceux qui sont responsables de la conduite de nos affaires les solutions institutionnelles les mieux appropriées à la situation présente. Il y a un gouvernement et un Parlement : qu'ils gouvernent et légifèrent !

« Il existe par contre un contentieux déjà ancien dont j'ai eu à connaître personnellement au cours des semaines passées et dont je tiens aujourd'hui à vous rendre compte.

« Il s'agit de revendications vieilles de plusieurs années et relatives à l'enseignement sur tout le territoire métropolitain des langues et cultures régionales et qui n'ont pu encore aboutir malgré les nombreux textes de loi déposés depuis 1958 tant par des parlementaires de la majorité que de l'opposition, malgré les vœux répétés des municipalités, conseils généraux, etc., comme en dépit du soutien très actif accordé à ces revendications par la population elle-même et qui, dans certaines régions de Bretagne en particulier, s'est manifesté par des listes de pétition qui ont rassemblé plus de 150 000 signatures !

« En effet, prenant prétexte des dispositions prévues par l'article 34 de la Constitution, les ministres de l'Éducation nationale qui se succédèrent de 1958 à 1963 ont repoussé toutes les propositions de loi qui furent déposées entre ces dates sur le bureau de l'Assemblée nationale.

« Comme ils ne pouvaient, dans ces conditions, obtenir par la voie législative normale les modifications de la loi de 1951, dite loi DEIXONNE, qui avait commencé, très imparfaitement d'ailleurs, d'organiser l'enseignement des langues régionales, les membres du Conseil national de Défense des Langues et Cultures régionales dont le président est M. André CHAMSON ont été amenés, en désespoir de cause, à utiliser la voie réglementaire, et c'est ainsi qu'ils demandèrent en juin 1964 au ministre, M. Chris-

tian FOUCHET, la réunion d'une table ronde groupant les délégués des services ministériels et ceux du Conseil de Défense.

« Accédant à cette suggestion, M. FOUCHET décida de charger une commission mixte composée pour moitié de responsables de ses services et pour l'autre moitié des représentants du Conseil de Défense de définir les mesures propres à encourager un enseignement dont il reconnaissait ainsi tout l'intérêt.

« La commission qualifiée, dès le départ, de paritaire par le représentant du ministre, tint au total cinq réunions, de novembre 1964 à novembre 1965, généralement dans la bibliothèque du ministère et adressa, au terme de ses travaux, un rapport à M. le Ministre de l'Éducation nationale.

« Ce rapport énumérait la série de mesures dont la commission mixte recommandait l'adoption, chaque mesure étant accompagnée de suggestions concernant les modalités d'application rédigées par des techniciens connaissant parfaitement les structures de l'enseignement français.

« Or, plus de deux ans après la remise au ministre des conclusions de la commission mixte, les mesures qui permettraient la mise en route progressive de l'enseignement régional, notamment dans les deux premiers degrés, n'ont encore fait l'objet d'aucune instruction.

« Des commissions académiques d'études régionales ont bien été officiellement installées il y a un an par le ministre lui-même, mais les programmes d'études qu'elles ont établis et les avis divers qu'elles ont émis au sujet de l'organisation de l'enseignement régional ne serviront à rien tant que des instructions nouvelles n'auront pas été adressées par le ministère, et tant que les dispositions de la loi de 1951 n'auront pas été considérablement modifiées.

« Devons-nous conclure de tout ce retard qu'après avoir encouragé les travaux de la commission mixte et retenu la seule mesure qui concernait la création des commissions académiques, le ministère de l'Éducation nationale est devenu aujourd'hui opposé à toute mesure nouvelle et se refuse catégoriquement à tout développement de l'enseignement des langues et civilisations régionales ? Il semble malheureusement que la réponse de M. Alain PEYREFFITTE en date du 24 février dernier à une question écrite de M. René PLEVEN nous en laisse l'augure.

« Dans cette réponse, dont je vous prie de trouver ci-joint une copie, M. PEYREFFITTE rappelle que les dispositions de la loi de 1951 sont toujours en vigueur et qu'à ses yeux ces dispositions suffisent.

« En fait, et bien qu'elle ait constitué la première reconnaissance par l'État des langues et civilisations régionales, comme je l'ai rappelé plus haut, l'application en a été dans la pratique considérablement affaiblie, et les maigres possibilités qu'elle offrait à l'étude de la langue régionale dans les classes du premier et du second degrés ont été encore réduites par les clauses restrictives de circulaires ministérielles publiées ultérieurement.

« C'est pour ces raisons que les défenseurs des langues régionales réclament aujourd'hui avec insistance que cette loi, devenue pratiquement caduque dans ses dispositions essentielles, soit remplacée par un statut général de l'enseignement régional.

« Bien que dans le passé l'utilisation de la procédure par voie législative leur ait laissé un souvenir plein d'amertume, ils ont tenu, une fois encore, à confier à leurs députés le soin de soutenir le travail de synthèse que M. Marc BECAM, député U.D. V^e du Finistère, proposera à la discussion de ses collègues de la Commission des Affaires culturelles au cours de la présente session parlementaire.

« Alors qu'un mouvement irrésistible d'émancipation et de libération soulève en de nombreux points du globe l'âme des populations asservies, alors que les hommes entreprennent au Québec, en Pologne, en Tchéco-

slovaquie et ailleurs de secouer la poussière de systèmes politiques vétustes et contraignants, je n'entreprendrai pas, Monsieur le Président, de vous développer longuement les arguments qui justifient l'enseignement de la langue bretonne et des autres langues régionales de France. Qu'il me soit simplement permis de vous faire remarquer l'existence en Bretagne d'une langue parlée par des centaines de milliers de citoyens français soulève un problème qui, dans d'autres pays d'Europe, a depuis longtemps déjà trouvé sa naturelle solution. L'enseignement des langues « ethniques » ou « régionalistes » est en effet dispensé conjointement avec celui de la langue nationale dans des pays aussi différents par leurs régimes politiques que la Grande-Bretagne, la Yougoslavie, la Confédération helvétique et l'U.R.S.S. Seules en Europe, la France et l'Espagne continuent d'exercer à l'égard de l'enseignement des langues régionales un ostracisme qui sonne comme une anomalie !

« Qu'il me soit respectueusement permis de vous rappeler que votre propre grand-oncle, Charles DE GAULLE, dont la contribution à l'éclat des lettres armoricaines ne fut pas négligeable, publia en 1865 son « Appel aux représentants actuels de la race celtique » où il passait en revue les motifs de crainte et d'espérance de ceux auxquels tenait à cœur la préservation de l'esprit, des mœurs et des langues des peuples celtes. « Si je n'avais craint, écrivait-il en conclusion, de mettre le pied sur un terrain prohibé, j'aurais cherché à montrer le droit imprescriptible de toute race, de toute individualité collective à vivre de sa propre vie et à se développer librement selon sa nature et ses tendances spéciales. »

« L'attachement de Charles DE GAULLE à la langue bretonne se manifesta de nouveau à l'occasion d'une pétition en faveur des langues provinciales adressée au début de 1870 au Corps législatif, et dont il était le signataire avec le comte DE CHARENCEY, fervent défenseur de la langue basque et Henri GAIDOZ, fondateur de la *Revue celtique*.

« Je n'ai voulu, en ce qui me concerne, qu'attirer votre attention sur un aspect important d'une situation qui devient au fil des mois de plus en plus préoccupante et dont vous demeurez, comme élu de la nation tout entière, l'ultime arbitre.

« J'ai la conviction, cependant, que si, par la faute de ceux qui nous gouvernent, nous devons une fois de plus, être maintenus dans l'incapacité pratique d'exploiter le patrimoine culturel qui est le nôtre, non seulement une injustice grave serait commise à l'égard d'hommes qu'on prive de leurs moyens naturels d'expression et de communication, mais à l'égard de FILS qui se sont tant battus, cette décision prendrait tôt ou tard l'allure d'un véritable abandon ! »

RÉPONSE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Secrétariat général

PARIS, le 17 avril 1968

« Monsieur,

« Le Général de Gaulle m'a chargé d'accuser réception de votre lettre qui a retenu toute son attention.

« Soyez assuré que vos importantes informations n'ont pas manqué d'être communiquées au ministère de l'Éducation nationale afin d'être examinées de très près et de recevoir toutes les suites qu'elles pourraient comporter.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

S. LOSTE.

EN DERNIÈRE HEURE

Nos CONGRÈS

Les deux ont résisté aux événements, mais pas sans mal pour celui du Finistère, qui, de Châteaulin, a dû se transporter à Crozon.

A GOURIN (Morbihan)

SAMEDI 6 JUILLET, en soirée à 20 h 30 :

Conférence sur l'émigration bretonne en Amérique du Nord, par le chanoine Mévellec, sur documents fournis par M. Grégoire Le Clec'h, ancien directeur d'école à Leuhan et spécialiste de l'émigration bretonne hors de France.

Présentation de diapositives sur la question par l'abbé Gaonac'h, vice-président de l'association des parents des émigrés bretons en Amérique du Nord.

DIMANCHE 7 JUILLET.

- 10 h : Défilé des groupes, de la place de la gare jusqu'à l'église.
- 10 h : Messe en breton, célébrée par S. Exc. Mgr Boussard, évêque de Vannes, homélie par le chanoine Gloaguen, vicaire général et aumônier du Bleun Brug de Saint-Brieuc.
Chants de l'ordinaire, tirés de la messe de l'abbé Abjean, par la chorale d'hommes des Montagnes Noires, cantiques que reprendra la foule, par la chorale du Rohic, de Vannes, sous la direction de Mlle Fabre.
A l'orgue : François Marquer ; harmonisation : J. Garnier.
- 12 h 30 : Repas en commun pour les groupes et les responsables.
- 14 h : Grand festival breton avec le concours d'une vingtaine de cercles du Morbihan et du Finistère.
Jeu scénique sur la vie du Bienheureux Père Maunoir, apôtre des Montagnes, par une troupe de Plevin.
Présentateurs : Loeiz Roparz et J. Latour.
- Vers 18 h Grande procession du Bleun Brug, depuis le terrain jusqu'à l'église paroissiale, puis traditionnel triomphe des sonneurs.
En soirée : Fest-Noz organisée par le cercle de Gourin.

PROGRAMME DU BLEUN-BRUG de Crozon-Morgat les 5-6 et 7 Juillet 1968

VENDREDI
5
à 21 heures

Ouverture du Congrès à Morgat

par un concert spirituel à l'église, puis
concert profane sur le parvis (chorale de Plouguerneau)

Tantad sur la plage

SAMEDI
après-midi

CONFERENCE sur la situation économique, so-
ciale et touristique de la Presqu'île par Mr Dizherbo.
Divers circuits touristiques de visites concentrées de la presqu'île

SOIR

"Beilhadeg" au fort **Veillée**

- (1) Chant choral et Musique Moderne
- (2) "Le Poème du Pays qui a faim" adaptation scénique d'un Texte
de Paol Queinnec

MESSE DANS LA NUIT

concélébrée par des pères de Landévennec et des prêtres séculiers

DIMANCHE *Finale des concours Scolaires*

11 heures Grand-Messe Pontificale à l'Église de Crozon

APRÈS-MIDI

Sur la lande du Menhir

☞ "KAN HA KOROLL EVID AN OLL"

☞ SPECTACLE FOLKLORIQUE avec la participation de 20 groupes

☞ JEUX POPULAIRES

☞ Dégustation des Spécialités Bretonnes

SOIR

FEST-NOZ war ar blasenn

Bloavez an Aotrou Perrot

Ar homzou man a dlie beza displeget gant person meur ar Bleun Brug,
a oa neuze ar chaloni V. Favé, dirag bez an aotrou Perrot, e kenver, an
oferenn laret e chapel Koat-Keo d'an 12 kerzu 1955 evid repos ene dia-
zeour karet on Breuriez. Padal abenn ar fin e oa divizet e vife grêt ar
brezegenn e galleg evid ma hellje an oll entent gwelloc'h.

Kenteliou

Va zonz eo en em gomprenn a unan ganeoh war unan benag
euz ar henteliou e-nefe roet deom an aotrou Perrot ma vefe bet beo
en on touez en deiz a hirio.

Ar **Gourhemenn kenta** a vefe bet euz e berz : **eur gourhemenn**
a **unvaniez**. En em glevit, en em unanit, ar re oll e Breiz hag
ermêz euz Breiz hag o deus c'hoant labourad kalz pa nebeud, a-bell
pe a dost evid Breiz.

Perz ar poblou a zo c'hoaz en o bugaleaj eo en em zibri etre
breudeur, n'em gia. Poll ar Vretoned a zo kont evelse ganti epad
re hir amzer hag ahano n'eur deuet d'ezi nemed goamjem. Poent
eo chench pelloh ha diskouez d'an oll ez om deuet d'an oad gour.
Kalonou aour eo ar Vretoned, med tud froudennuz ha penneg.
Kizidig ouspenn hag êz da hloaza. Nemed pa zav goarizi, enebiez neo
ket heman pe hennez nemedken eo a vez gloazet, siouaz an dra-ze
ne vern ket kalz. Am emzao breizeg e unan eo a vez gloazet, dinerzet
hag an dra-ze a zo gwasoh.

Diez e vo moarvad lakaad an oll da gaoud eun hevelep menoz
war an doare gwella da labourad evid Breiz... Ha neuze peb hini
a ya dezi gand he stumm-beza e unan, gand e lans-spered e unan.
Moustra re pe enebi a vefe re aliez mouga. Nemed e vo lezet a
gostez peb dizunvaniez don a zo kaer dija.

Ra zeuio an aotr-Perrot da veza evidom eun arouez a unvaniez...
Unvaniez a ro nerz.

A unan evid sachha ar harr war araog ha goude ma ne vefe ket
an oll o sachha war an heveleb sugell.

D'an eil : derhel d'ar Brezoneg. « Heb brezoneg n'eus Breiz ebed »
e-neus skrivet an aoh-Perrot. Ma teufe ar brezoneg da vervel, Breiz a
vefe c'hoaz anezi moarvad, med ne vefe mui'an heveleb Breiz.

Bet on oh ober eur valeadenn e Bro Israel en hañv tremenet
hag am eus soujet « perag tenna euz puñz an ankounac'ha eur yez
beuzet ennan abaoe keid all. Perag he hemered egiz yez broadel ha
redia an oll d'he deski ? Eur yez ha ne vez ententel nemed gand

eun nebeud tud, lakom daou vilion d'an hirra, eur yez dezi nebeud a skridiou ermêz euz ar Vibl, eur yez ha ne hell renta nemed nebeud a zervij evid an darem predou etrevroadel ? Gellet e vefe bet kemered da yez vroadel unan benag euz yezou braz Europa, lakom ar saozneg, ar galleg, ar spagnoleg ha me oar. Dibabet eo bet an hebrezeg koz, yez koz broad ar yuzevien strevet dre ar bed evid lakaad war eun dro unvaniez ha diforh, unvaniez etre ar yuzevien (an Israelianed), diforh etrezo hag ar broiou all.

En amzer dremenet, pa oa ar juzevien strewet, ar relijion, relijion Voizez eo a framme kenetrezo oll vugale ar ouenn, med liamm ar relijion a zo eet da fall mar d'eo gwir n'eus ket ouspenn 15 % euz yuzevien bro Israel hag o defe feiz.

Ar yez eo a vo da unani bugale Israel ha da ober euz an dud diredet a bep tu eur gwir vroad. Setu perag douget gand o spered broadel, oll yuzevien Bro Israel a zesk hag a gomz an hebreeg koz ; goude-ze e teskont yezou all.

*
**

An **trede gourhemenn** a rafe an aotr-Perrot deom eo heman : chom feal d'an aotr-Krist.

D'ar re o deur kollet o feiz an aotr-Perrot a lavar: Deuit ganom, c'houi ivez. An aotr-Perrot n'e-neus ket dispartiet diou garantez en e galon : Feiz ha Breiz : Eur stourmer kaloneg eo bet evid difenn gwiriou Breiz hag eur beleg greduz war eun dro. Goud a ran ez eus aman ouz va zelaou tud hag o deus kollet feiz o badiziant. N'eo ket d'in me o barn, nebeutoc'h c'hoaz o zamall. An aotr-Perrot n'e-neus tamallet war ar poent-se hini ebed euz ar re e-neus kavet war e hent ha mond a reas da bedi evid yan Sohier en dervez m'oa bet beziet ar stourmer all-ze. E vuhez a bez, e vuhez a veleg a zo bet eur skouer evid lod, eur galv evia lad all.

Lavared a heller ivez : « heb feiz n'eus Breiz ebed. » Ma teufe ar feiz kristen da vervel, Breiz a vefe c'hoaz anezi, skler eo, med eur Vreiz all a vefe, troet kein ganti d'al lodenn euz herez sevenadurel ha speredel or gouenn.

Ar vretoneg da zond a vefe evel tud diavêz en o bro o unan. Petra a vefe evito an iliziu hag ar chapelioù, ar misterioù kizellet er hoad hag er vein, ar hantikou, al lodenn vrasa euz or boazamanchou, pardonioù, pirhinajoù, petra ? Nemed envorioù euz eur boblad tud eet da get...

Ar relijion gristen eo ene Breiz, ene beo Breiz... heb feiz ebed, Breiz a vefe evel eur horf heb ene, henvêl awalh euz eur vroad tud ema ar yuzevieno sevel e Bro-Israel.

Lavaret on eus kement se d'eur yuzeo deuet da veza beleg katolig e Bro-Israel hag a zo e Jerusalem a klask astenn ar feiz kreisten etouez e genvroidi. « Gwir eo, emezan med gortozom, emañ e marevad kenta azorhidigez pobl Israel. Red e va da genta dastum en eur horn

douar ar yuzevien, d'an eil marevad, Spered-Doue a blavo war ar bobl hag a roio dezi eun ene ; marteze e vo relijion goz Moizez, marteze e vo war eun relijion an aotrou Krist. Sonjit, emezan, e gwelidigez Ezekiel.

Dre hraz Doue, Breiz n'he deus ket kollet he feiz kristen, n'he deus ket kollet heh ene. Ezomm a zo avad da roi eur vuhez nevez d'an ene-ze.

En eur lakaad da greski ar feiz kristen e Breiz, ne raïm gaou ebed ouz or Bro, ar hontrol eo. En eur lezel ar feiz kristen da vervel e kav d'in avad ober gaou braz ouz ar Vretoned da zond.

Ne fell ket deom lezel a-gostez lodenn ebed euz herez on tadou : herez danvezel, herez speredel, herez relijiel... an herez en e bez eo a fell deom mired ha kaerraad. Lod a hanom marteze a bouezo muioh war lodenn pe lodenn hervez o c'hoant hag oll asamblez e savetaim Feiz ha Breiz.

Doue d'or zikour ! Hag ar Werhez ha sent koz ar Vro, hag an aotr-Perrot.
V. F.

Diwar C'hoari Kelenn

En eur ginnig unan euz e beziou-choari bet renket gantañ diwar an An Aotrou ar Bayon eur Gwenedad, an Aotrou Perrot a lavar d'ar Vretoned : « DIWAR C'HOARI KELENN ». Da lavaroud eo, kement pezh-choari brezoneg, en eur ober plijadur d'ar zelaouerien, a dlefe deski dezo atao eun dra bennag, dreist-oll diwar-benn Breiz.

Setu amañ petra skriv en e rak-lavar d'ar "C'HORNANDONED", e 1906.

... « An **TEATR** eo a lakaio ar Vretoned da anaout ha da garet ar brezoneg, da welet pegen c'houek ha pegen talvoudus eo ar yez koz, pegen kaer eo ar sonioù gwechall ha pegen skedus Istor an amzer dremenet.

« Hen eo o lakaio da gaout heuz ouz an displealded ha kas ouz an techou-fall a ziskar o gouenn.

« Hen eo a lakaio gwrizioù karantez Doue ha karantez Breiz d'en em dovesia ha de'n em skoulma muioch mui.

« Hen eo, en eur gomz, a lakaio hor bro garet Breiz-Izel, da zevel ha da greski, diouz an tu ma c'hell kaout kresk c'hoaz, da lavaret eo diouz tu an Neñv.

« Hep eur begad pebr hag hollen,

« E vez meurbéd goular ar zoubenn.

« Evel-se, ma n'ho peus bemdez,

« Nemed labour tenn hag enkrez,

« E vo divlas ho tervedioù :

« Réd eo plijadur a-wechou ! »

« An Aotrou Guillou, eur beleg euz Bro-Leon (Kleder), hag eur

skrivanier brudet, eo a lavare kement-se gwechall, ha re wir eo ar pezh a lavare.

« Eur zant trist a zo trist e zantelez », an dén a rank kaout eun tamm plijadur bennak bep an amzer, ha pa n'her c'hav ket war ar meaz, e red d'her c'hask e kear, ha ma ne gav ket a blijadur fur, e kemer ar re fall en em ginnig dezan.

« An teatr brezoneg a raio plijadur d'ar Vretoned, ha lakaad a raio anezo da garet gwelloc'h gwella o mesiou ha d'en em staga outo muioc'h mui.

« Ya ! ma vez renet gant ar re a zo gouest d'he ren, e raio d'ar Vretoned kaout plijadur divisoc'h d'o yalc'h, talvoudekoc'h d'o yec'hed, sasunoc'h d'o spered ha c'houekoc'h d'o c'halon eget ar re a vez kavet en tavarnioù, daoubleget war eur c'hoari domino, pe azezet dirag eur werennad tan gwisket e melen... »

Ar "C'hornandoned" a zo eur farsadenn, a-dra-zur, a-eneb ar vezventi. Méd savet eo dreist-oll evid lakaad da c'hoarzin diwar goust daou vezvier, Maze ha Gwilliou, kollet en eur hoad e-kreiz an noz, dre ma 'z eo « brumennet o daoulagad gand re vraz kovad chistr »

An Aotrou Perrot e-neus lezet war e-lerh, a-walh a skridou, evid diskouez pegement e-neus bet stourmet, a-eneb plég fall-se e genvroiz, tech daonet ar poblou a lammer diganto o ene, ar poblou chataleet.

V. S.



An Daou Garedig

Hañv 1967.

E-leiz a girri a ya hag a deu dre bont Handaia. Piou, e Bro-Hall, ne heuill ket ar hiz a zo deuet da vond da dremen e yankañsou da Vro-Spagn ?

Mond a reer d'ar réd. Distrei a reer d'ar réd.

Pet euz ar re a zistro a hell lavared, avâd, o-deus gwelet kêr TERUEL, tostig da Zaragosa, hag eno, eur bez souezuz, bez, an DAOU GAREDIG, re bar da DRISTAN hag IZOLD pe da HELOIZ hag ABELAR ?

En drizegved kantved eo e c'hoarvezas kement-man.

E TERUEL e veze neuze diou familh yrudet : ar familhoù MARSELLA ha SEGURA. Méd, ma'z oa pinvidig-mor an eil, ar genta ne ree nemed mond war baourraad.

Izabel a Zegura koulz ha Diego a Varsella, ne reent, avâd, forzh ebed euz kement-se. Ne glaskent ha ne hoantaent nemed eun dra : galloud en em weled bemdez ha lavaroud o harantez an eil d'egile.

Diego e-noa kollet e dad ha setu perag ez ae e familh war baourraad. Tad Izabel, beo ha yah, a ouie tenna e vad euz pep tra ha setu perag e kreske bemdez e zavez, hag e hortoze ar mare da ginnig e verh d'eur paotr euz e reñk.

Pa welas, tad Izabel, ar garantez a zouge-hi da Ziego, e reas dezi gourdrouzou c'hwero, en eur lavared krak-ha-berr, e kolle he amzer o vond war-dro eur paotr war-nez koueza diouz lost-ar-c'harr.

Izabel a ouelas e-leiz.

En abardaez-se, e kontas pep tra da Ziego.

Ar bleunioù tro-war-dro dezo a daolas o hwéz-vad. Ar glaster freskeet gand an noz o koueza, a boke d'o jodou morlivet ha teñval. Ne glevet nemed difroñkou skañv ar plah yaouank ha mouez ankeniet ar paotr o lavared :

« Bez dineh, me a yelo d'ar brezel a-eneb ar Vorianed da heul ar Roue. En em ganna 'rin ken kaloneg ma hounezin arhant hag enor. Distrei a rin a-benn pemp ploaz, ha neuze, da dad, ne hello ket lavared nann din. »

Toui a rejont, dirag Doue, chom feal an eil d'egile.

« Ma ne zistroan ket a-benn pemp ploaz, emezañ dezi, neuze eh en em gavi diskarg diouz da le. Da dad a hello da zimezi d'an neb a garo. »

Kalet e oe an disparti pa deuas matez ar hastell da ziframma Izabel a-dre diwreh he haredig.

Kerkent ha goulou deiz, avâd, e kleve ar pavez o tregerni dindan daoulamm eur jao, eur marheg faro war e gein : Diego o vond d'ar brezel.

Pemp ploaz a zo hir d'eur galon hag a gar. Méd, ar bloaz kenta eo a oa ar spontusa. Ar sizunioù, ponner-ponner a dremene goustad-goustadig. Ar mizioù a oa hir daonet. Erfin, mond a reas e-biou, ar bloavez kenta penn-da-benn, hep lizer ebed digand Diego... Méd, eur marheg deut en-dro, a roas dezi kelou mad anezañ.

An tad ne lavaras netra d'e verh. Houmañ a jome divrall he harantez ha braz he esperañs.

Ne daole evez ouz paotr yaouank all ebéd. Labourad a rae gand aked da zevel dantelez kaer. Pourmen a rae a-héd ar glasterioù da gutuill bleunioù flamm ha da zelaou kan an evnedigou. Lenn a rae ivez levrioù a varhegouriez, pa groge an noz da astenn he mantell, d'an eur ma plije dezi, kent, kana he harantez da Ziego he muia karet.

An eil bloavez a oa heñvel. He zad, atao, a jome peoh. He mamm, avâd, a veze glaharet braz. Méd, a-benn an trede bloavez e savas ano gand ar gerent da glask d'o merh eur fortun vad e-touez o anaoudegez.

Izabel a wele he mignonced o fortuna an eil goude ebén hag o vond diouti.

Chom a rae muioh-mui heh-unan-penn e-kreiz eur sioulder hag a zeue da veza eviti ponnerroh-ponnera. He halon ivez a goueze warni an anken. Gwasket e veze aliez gand an nehamant.

Edo ar pevare bloavez o vond da echui, ha seurt kelou ebéd ne zeue dezi euz he muia karet, na drezañ nag a-berz dén.

Daoust ha beo e oa atao ? Ha mar doa beo, daoust hag enni e soñje atao ? Daoust ha ne oa ket dija eet e galon gand eun all ?

Kroget e oa da ziskredi da vad, pa grogas ar pempved bloavez. Koll a reas ar voazamant da gomz anezañ da zén zokén d'he brasa kama- radez hag a oa o vond da leanez. Ne veze mui, end-eün, ano ebéd kén ganti anezañ èn he fedennou dirag Doue hag an Intron-Varia.

Dond a reas da goll kousked. Divlan e teuas dezi he boued. Kroget e oa da zizeria war he zreid. He mamm a grogas aon braz enni hag a glaskas meur wech he divorfila.

« Nann, eme an tad, lezit-hi da houzañv. Ar muia ma honzañvo e vo ar gwella, evid ma teuo da gaoud doñjer ouz Diego. »

Neuze eo e oe gwelet eur paotr yaouank o tostaad ouz ar Hastell : an hini dibabet gand an tad a-baoe pell 'zo : Don Aloñso a Azagra. Eur paotr euz an dibab, e gwirionez, a lignez uhel ha pinvidig, dén a galon hag a zoujañs, laouen ha koant war ar marhad ha c'hoantaet gand an oll blahed yaouank a zoare.

Da genta ne ziskoueze dezi netra nemed beza hegarad èn he-heñver, madelezuz ha servichuz, leun a basianted hag a zouster.

Izabel, da genta diseblant ha yén, ne hellas ket, erfin, èn em vired da deurel evez. Skoet e oe. Tostaad a reas outañ a nebeudou, mousc'hoarzin hag e gemered evid eur mignon, méd netra ebéd muioh.

Koulskoude, ar pempved bloavez a echuas. Diskarg e oa diouz he le. Pa ne oa ket distroet he haredig e lavaras :

« Diego a zo maro ! Petra rin kén neméd dimezi gand eun all. »

**

An hini all-se, ne helle beza neméd Don Aloñso... Kén mad e veze outi !

Edo an nevez-amzer èn he haerra. Izabel, azezet èl liorz, a rae dantelez. He halon a oa ponner, he dremm roufennet gand an dristi- digez. Koulskoude, èn-dro dezi an evned a richane, ar balafenned a hournije, ar bleuniou a zigore hag a daole c'hwéz-vad.

Ar mare-ze eo e-noa choazet he zad evid tostaad outi. Azeza 'reas èn he-hichen.

Anaoudegez vad he-doa Izabel evid he zad. Leal e oa bet èn he-heñver e-pad ar pemp ploaz tremenet. Morse n'e-noa klasket he distaga diouz. Diego. Bremañ, hen anzav a rae, e-noa ar gwir da gomz. Setu perag e taolas pléd ouz e gomzou, èr beure-ze ken kaer, pa c'hoarze outi an heol laouen.

« Va merhig, emezañ, tremenet eo ar pemp ploaz. Réd eo dit lakad fin d'az klahar. Diego ne zistroio ket. Tro da zellou ouz eun tu all. Paotred yaouank all a zo hag a hell rei dit effrusted ha levenez ha bugaligou, mar plij gand Doue. »

Chom a reas amañ a-zav da glask lenn e daoulagad flamm e verh... Eur mor a anken avâd, a wele enno, méd ivez, madelez ha doujañs. Bez' e helle mond pelloh gand e gaoz :

« Va merhig-me, petra ' zoñjfez, ma lavarfen dit em-eus dibabet unan evidout ?

— Me eo ho merh. »

Gortoz a reas adarre a-raog kendalh. Selled a reas a-bañ, eur wech all, e daoulagad Izabel. Eur mousc'hoarz laouen a daolas warni, hag e lavaras erfin :

« Dibabet em-eus evidout, ar paotr-se hag a anavezez mad bre- mañ : Don Aloñso de Azagra... »

Evel èn eul luhedenn e tarzas neuze dirag Izabel an deiz diweza ma welas Diego, ar vintinvez-se ma klevas pavez ar Hastell o tregerni gand hern e varh faro, ha ma welas ar marheg kaloneg o steuzia e kamm-dro an hent... Ne hellas ket moustra war he glahar na miroud da youhal :

« Don Aloñso ! A ! b'ken ! »

Hag e kouezas a-héd he horv war ar flourenn e-mesk ar bleuniou tener a boke d'he dremm hag a daole warni c'hwéz-vad.

« Follezig, eme an tad, réd e vo dit, koulskoude, kousto-pe-gousto, dizoñjal Diego. »

Dond a reas enni heh-unan. An tad a gaozeas brao outi e-pad hir- amzer :

« Diego ne zistroio ket, emezañ. Perag èn em jala, va merhig paour ! Leal out bet èn e-geñver. Eñ e-unan eo a gomz bremañ dre va genou... Bremañ e vo aze Don Aloñso... Ha réd e vo din e gas kuit ?... »

— Nann, emezi, erfin. Lezit-eñ da zond. »

Ha Don Aloñso a deuas. Ha pep tra a droas evid ar gwella... Dimezi a rajent an eil gand egile.

**

Laouenedigez a oa èr Hastell. Ar pourchasou a yae buan èn-dro a-benn devez kaer an eured.

Pop hini n'e-noa neméd madelez ha levenez evid Izabel, heligenta ganto da houzoud piou a raje dezi ar muia plijadur.

Ha setu an devez braz ! Nag e oa kaer-dispar èn he dillad eured ! Ken braz dudi a oa war he-zro, ma kave dezi, èn dro-mañ, e oa maro he harantez kenta.

Kleier an iliz-veur a vralle laouen. Izabel ha Don Aloñso dindan sell eur boblad tud leun a joa, a wele porched braz an iliz o tigeri dirazo, hag i o vond dreizañ evel ma vijent bet o vond èr Baradoz.

D'ar mare-ze ive, eur marheg a zaoulamme èn-dra helle war-zu Teruel. Kement e-noa galoupet ma tivere ar hwezenn dioutañ ha diouz e varh.

Setu dirazañ, erfin, touriou an iliz-veur a-zioh toennou ruz Teruel o skedi dindan an heal.

Setu treuzet gantañ ar pont-gwint. Sklalkal a rae ar vein dindan paviou ar marh ken e strinke an tan diouto.

Perag, avâd, e oa goullo ar ruiou ? Perag e vralle ar hleier ken laouen ? Chom a reas a-zav dirag eur vaouez koz :

« Petra 'zo a nevez amañ hirio, emezañ ? »

— Petra, emezi, hag e vijeh-c'hwil ken estrañjour-se, da veza hep gouzoud ema Izabel a Zagura, merh on Aotrou, o timezi hirio gand Don Aloñso a Azagra ! »

Eun taol kleze e-kreiz e galon ne vije ket bet ken kriz evitañ hag ar helou-se, ken e oe bet darbet dezañ koueza diwar e varh. Teuler a reas eun dornad arhant d'ar goziadez ha mond kuit d'an daoulamm èn eur lavared :

« Pedit evidon ! »

Trei a reas kein d'an iliz-veur. Mond a reas da di eur mignon. Tenna 'reas e zillad marheg. Gwiska 'reas dillad paour. Mond a reas d'ar réd da di e garedig da hortoz he distro. En em zila 'reas èn he hambr a anaveze ken mad. Dibrada ' reas golo ponner eun arh ha mond e-barz da guzad.

*
**

Gortoz a reas pell-pell ! Nag e oa hir an amzer ! Kleved a rae trouz ar gouel e traoñ ar Hastell. Muzikou ha c'hoar zadennou a deue beteg ennañ... E galon a skoe ken was ma tregerne gantañ an arh ha ma rae aon braz dezañ o soñjal e vije klevet gand kenta hini a deuje èr gambr.

Setu erfin an nor o tigeri. Izabel eo, Azagra ouz he heul. Nag e oa kaer ! Edo èn he dillad-noz hag a goueze beteg he zreid noaz.

Izagra he zachas beteg ar gouele dantelezet : « Deus, emezañ ! »

« Nann, emezi, èn eur vond a-dreñv. Lez ahanon, èn an' Doue ! E-doug eun nozvez all e fell din c'hoaz chom gwerhez. »

Dirag he fennegez, Izagra, skuiz, a yeas èr gwele hag èn em roas da gousked.

Izabel, war al leurenn ne baoueze da huanadi, goustadig, goustadig. Ar goulou-lutig a zeve dirag skeudenn an Intron-Varia a daole skeudou iskis war ar mogerioù hag ar zolier... He harantez kenta a ziwane enni.

En eun taol, petra 'wél aze ?...

En arh digor, eun dén a oa èn e-zav, e zivreh astennet war-zu enni... Eun huñvre ?... Nann, nann !... Eñ eo !

« Ya, eme an tasmant, me oe Diego ! Petra 'peus greet euz da le ? Prometet em-boas dit e vijen distroet.

— Ha gwir e ve ?... O ! Pardon din ! Tremenet e oa ar pemp ploaz !... Kelou ebéd n'ez-poa kaset...

— Ar wirionez a zo ganéz, emezañ, kabluze on !... Ro din da vianna eur pok !... Ya, eur pok !... Unan hepkén...

— Eur pok, emezi, méd èn em roet on d'eun all... Ne hellan ket !... Ne hellan mui !... Pehi a rafen !...

— Mervel a rin neuze, Izabel... Mervel a ran !... Emaon maro !... »
Koueza 'reas war al leurenn.

Izabel a dosteas outañ... Lakaad a reas he dorn war e galon... Ne lamme mui... Gwelet a reas e zremm o tisliva, e zaoulagad o trei goude beza greet warni eur zell a garantez divent... An hini ziweza.

Ar plah paour, spontet oll, n'hellas ket èn em vired da youhal. Azagra a zihunas kerkent.

Izabel a ziskouezas dezañ ar horv-marò... Marò eviti... Abalamour dezi !

Petra da ober ?

« Kasom ar horv, emezi, beteg ti e dud... »

Hag an daou zén nevez, e-kreiz an noz, a zougennas korv Diego beteg treuzou e vaner, tostig eno.

*
**

En deiz warlerh, kleier an iliz-veur a zone adarre. Méd glaz an Anaon eo a goueze diouto war ar gêr strafuillet.

Izabel euz he frenestr a wél an engroez o tremen. Edod o kas d'an iliz korv Diego. He zellou a goueze êz war zremm dizolo he haredig, èn arched digor, hag an dremm-se a rae dezi eur mousc'hoarz diweza : eur mousc'hoarz dedennuz, evel eur rebech.

Kerken e sav. E holo he fenn gand eur vantelig zu, e tiskenn, e réd, hag hi stok ouz an arched, da heulia Diego beteg an iliz-veur.

An arched, e-kreiz ar bleunioù hag an dantelez du, a zo laket war ar varv-skaon. Dremm Diego, gand ar gouleier, a skade souezuz, aspeduz...

Izabel ne hell mui stourm ouz an asped-se : Aspéd ar pok diweza he-deus nahet ouz he haredig ha roet dezañ taol ar marò... Sevel a ra ha koueza a-stok he horv war an arched, he dremm ouz dremm an hini marò.

An dud a hrosmol. Eur beleg a zired d'ober dezi diskregi ha sevel, droug ennañ. Sacha 'ra war he breh. Ne lavar grik... Na pegen spontet e oe avâd, pa welas e oa marò.

Lamet e oe diwar he fenn he mantelig-zu, ha neuze, ô na pegen spontuz ! an oll a welas e oa hi Izabel a Zagura, bet eureujet èn derhent, el leh-se zoken.

Don Aloñso a Azagra, diredet ivez, a zisklerias kerkent an darvoud estlammuz c'hoarvezet èn e gambr, èn nozvez dremenet...

En deiz warlerh e oe greet eun anteramant vraz gand an daou garedig.

An diou familh en em glevas d'o diskenn er memez béz, en unan euz chapelioù an iliz-veur.

Eno o haver atao, o skeudennou kousket keñver-ha-keñver,, dron-ou-z-dorn, kizellet dispar er vein-marbr.

O skrid-kañv, goude c'hweh kant vloaz, a lavar bepred, d'ar re oll a dremen :

AMAN EMA KOUSKET KORVOU BRUDET

DAOU GAREDIG TERUEL :

DON JUAN DIEGO MARTINEZ A VARELLA,

HA DONA IZABEL A ZEGURA

MARVET DRE AR GARANTEZ

A ZOUGENT AR EIL EVID EGILE.

1217.

V. S.

NEVEZENTOU LAOUE

• Eured Rozenn-meir, merh Herry CAOUISSIN hag an intron, gand Jean-Claude BENOIT d'ar 25 miz mae 1968, en iliz Intron Varia « Perpétuel Secours » parrez Asnières e kichen Pariz, eured benniget gand an Tad Jh Chardronnet.

• Kresket an dud d'an 15 a viz mae e tiegez an aotr hag an Intron Marcel COUDEL gand ginivelez ho merhig **Gwenola** e 22 - Plozet.

Or gwella gourhemennou.

OFERENNOU DRE RADIO

1) SANT NOUGA

Mond a ra en dro c'hoaz an oferennoù vrezoneg dre radio, med n'eo ket heb beh awechou. An hini diweza, hini Sizun, n'eus ket bet anezi, eet fall e oa an traou gand bro-Franz ha mut ar radio da Zul ar Pantekost.

Med dreist eo bet, avad hini Sant Noug da Bask ha kure koz ar barrez, an aotr-Perrot. Doue d'e bardono, diazezour ar Bleun-Brug, e-n'eus tridet e galon gand joa duze er bed all, a unan gand kemend hini a oa o kana en deiz-se e iliz sant Noug, pe o selaou dre bevar horn Breiz, ker kaer all ma oa an traou.

Memor a reas evel just ar prezegour, an aotrou Job Seité, person Bleun-Brug Leon, en e zarmon entanet euz an aotrou Perrot karet hag euz e labour egiz beleg breton war daiherm ar Bleun-Brug ha war an dachennou all.

2. — OFERENNOU ALL.

Med n'eo ket e Sant Noug hebken hag er radio e vo ano ar bloaz-man euz an aotrou Perrot... Greet e vo c'hoaz memor anezan ha gant ar memez hini e chapel Koat-Keo, dirag e vez, e kenver pardon brezoneg Intron Varia anter Eost e parrez Skrignag.

Mignoned diazezour ar Bleun-Brug a vo eno niveruz, m'oar vad.

Bez e vez c'hoaz oferennoù Vrezoneg eur wech an amzer a ziou hag a gleiz e bro Leon, evel d'ar Pantekost evid pardon gouel. Maria Pratkoulm e Plougoulm ha pardon Santez Berhed e Sant-Thegonneg, e fin miz Eost (25).

SKOL DRE LIZER

O Tiskenn Al loh

Gand or mignoned ni a ya daved porz Sant-Sten. Aze, or bag vian or gortoz. Eur vorlusenn a zo.

Koulskoude, lestra a reom laouen oll. Perig a zispak ar gouel gwenn, hag ar Sant-Erwan a réd !

Goustadig, ni a ziskenn ar ster. An tiez koz, ar pont, an dud a zeblant beza c'hoarielloù. Tremene a reom dirag Kastell Kerplouz. Kenavo, Alre !

Souden, an oabl en em rog hag an heol a darz.

A bep tu d'ar ster, an dremmwel a zo kaer kenañ.

Amañ, e weler eur maner e-kreiz ar gwez uhel ; aze, eur stivell goz ; a-hont, war al lann bleuniet, eun ti plouz dudiuz. Estlammet o-deus on daoulagad.

Diwall ! eur vag teo a zeu davedom...

E-pad ar mare, or bagig a goroll war ar gwagennoù, ha ni da c'hoarzin !

A-greiz-oll, al Loh a zo deuet ledannoh hag ar sklerijenn skedusoh. Ar plég-mor anvet "Morbihan" eo. Pebez splannder !

An enezennoù bian a zo war ar mor braz evel perlez. Darn a zo moal, re all a zo goloet a bin.

En-dro deom, ar gouelini a daol o youh goue.

Méd, ar veaj v Rao a zo echu ? Ar Zant-Erwan a zouara war an aod.

Na kaer eo va Breiz !

M. LE PAGE.

Alre, Meurz 1968.

— Setu unan adarre euz an deveriou niveruz a reseo bemdez "SKOL DRE LIZER". Eet eo bremañ niver or skolidi en tu all da 270 !

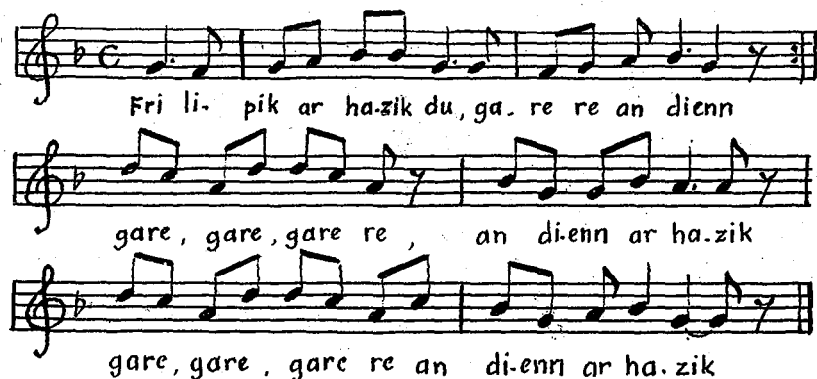
Da heul an deveriou e vez aliez liziri plijuz kenañ hag a ziskouez ar youl o-deus yaouankizou an amzer-vremañ da zeski yez o Zadou hag o-deus keuz braz da non paz beza he desket war barlenn o mamm.

Meur a hini a zesk ar brezoneg evid ar bacho, ha me lavar deoh e lakont o foan...

Mammou, deskit brezoneg d'ho pугale ! Ar vugale vian n'eo netra evito deski diou na teir yéz. An dra-ze ne raio nemed digeri muioh a ze spered ho pugaligou. Ar gerent a ra evel-se n'o-deus ket a geuz.

Ha c'hwi, tud yaouank, heullit "AR SKOL DRE LIZER". Dleet eo d'an oll Vretoned gouzoud yéz o bro. A-hend-all eo eur véz evito. Skrivit evit-se da : V. Seite, Bethanie, 64 - Cîboure. — Ar skol a zo evid netra, gand ma vo prenet al levriou a zo réd. Lakit eun timbr a 0,30 en ho lizer evid kaoud respont.

SON FRILIPIK



Komzou gand
Loeiz L'Helgouach
2

Ha pegwir, Marijanig
A oa eet da bourmen,
Goustadig, ar Frilipik
A dostaas e vuzell.

Ton gand
Yann L'Helgouach
3

Ouz eur volenn, volenn raz
Ya, leun-raz a zienn,
Ha da lipa, lipa tout,
Lipa tout an dienn.

4

Marijan, war an distro,
He fas ruz a gounnar,
A hope, hope, hope,
Hope war ar fripon.

5

Ha dig-dag, dig-dag, dig-dag,
War gein ar Frilipik.
Ha miao, miao, miao, miao, miao,
Ar hazig da dehet. [miao !]

6

Eul logodenn oa aze,
'Bign buan d'ar hrignol,
Da hervel gouenn al logod
Dond a-diz da c'hoari.

7

Deuit ha deuit ha deuit dioustu :
Eet eo ar Frilipik...
Friko, friko, friko 'vo
E ti Marijanig.

8

Setu tadou ha mammou
An oll logodigou,
Mignoned, amezeien,
E kambr Marijanig.

9

Oll logodigou ar vro,
'Zanse ar gavotenn,
Hag a gane tra-la-la !
Tra-la-la-ri-de-no !

10

Malloz ruz ! dre doull ar haz,
Setu fri Frilipik :
Danserien kollet o fenn
A lamme 'zilamme.

11

'Mañ Frilipik war o lost
O kemer plijadur...
Ne jomas hini ebed
War dachenn ar brezel.

12

Marijanig, leun a joa,
Skuillas lêz d'he hazig,
Ha Frilipik, laouen-tre
Lipe, lipe, lipe..

13

Marteze 'mañ lipa c'hoaz :
N'on ket chomet eno.
Poent oa mond da va labour,
Ha c'hwi 'michañs ive.

C'HOARZOM

Perrin a zo eet he gwaz d'ar brezel (emaom er bloaz 1940). Ema o konta d'he amezegez he-deus nevez bet digantañ eul lizer, hag ema o konbati en eul leh dañjeruz.

« Me avâd, emezi, n'em-eus morse a chañs. Gweled a reoh, hennez ar yann-se a gavo an tu da zond d'ar gêr dibistig !... Pegen brao e vije bet din, koulskoude, kaoud eur bañsion a vrezel intañvez ! »

*
* *

Cherom n'eo ket euz penn kenta ar zizun, Mevel eo e ti va zonton. Er hao ez eus peder pe bemp barrikennad chistr nevez greet, digor warno ar bont, dezo da lobourad.

Va zonton e-neus lavared da Cherom, lakad enno bemdez eun tam-mig dour, dezo da jom leun.

Eur pennad amzer goude, e teue war an daol ar chistr nevez. Beuz e oa.

Méd, a nebeudou, e teue da veza fallo-h-falla.

Ha va zonton d'ar hao gand ar mevel.

« Euz pese barrikenn' ta eo e tennez ar jistr ?

— Euz houmañ emezañ. »

Ha va zonton da zellad :

« Hag eo leun atao ?

— Ya ' vad, emezañ, chwi ho-poa lavared din lakad dour da zerhel leun.

E ti eur marhadour lunedou : kaer he-deus mamm-goz lakad ha lakad lunedou war he fri, ne gav re ched da vond dezi.

« Kendalhit, eme ar marhadour. A-wechou ne vez ket êz kaoud.

— Nann, eme mamm-goz, dreist-oll pa glasker evid eun all.

BRO GWENED

Tan gouil yehann

Gergileu e zo ur hornad glazadur kousket doh treid ur votenn. Azen é é teli flamméin tan braz gouil sant Yehann ar er Meni : ur yoh koed, ihuél èl ur yoh plouz, é kreiz er lér. Tro anderù en tri ar-nugent, er vugalé, arlerh er skol, en des cherret koed séh ha brinsad aveid Gouliadenn sant Yehann.

Job Bojans, er hohan ag er vandenn, e yei tuchant d'er lakaad de grogein ged un torch rousin. Rah en dud, azé tolpet, e zo joéiuz. Diviz e hrant, hoarhein e hrant leih o beg ; er vugalé e huch, ha mar a unan en-em-dap de sonein : bourabl é geté.

Neoah Mataù a Voali, un dén pitaod, er pitaodan ag er barréz, en des un ér ankénet. Respond e hra séh d'er ré e dosta dehóu. Un dén braz é, hantér-hant vléad marsé, med un ér kaled. Intañù, ean e laoskas é baotr Chim de voned kuit, rag hennen e garé diméein de Jann, merh Jilaù, un trohour lann, hag e chom én ur penn-ti, étal er hoah vraz.

Mataù, déjà pitaod braz, e garehé diméein eid en eil gwéh, d'un intanvéz anaüet, Jieb Ploren, en hani e zalh ur velin é Kerizag.

Chim, paotr kéh Mataù, e zo oeit kuit heb blank erbed d'er Beauce marsé, pé goaz én un dachenn ar du Bigné pé Kolpeu. Ur « poch-koarh » moned d'er « Vro Boyo » ! Eahuz é en treu-sé, siouah !

« Mataù, e lar dehon Yann Trémarian, te houi éma azen ?

— Più ? e lar ean.

— Ha baotr Chim ! Ema azen ged deu baotr a Vigné, unan e son er bombard, hag en arall e sko ar en tabourin, hag ha baotr e hwéh ér binieu.

— Ama, chetu ean ridour festeu breman, e lar Mataù, goahazé eiton ! Ur véh é ur sort !

— Nag e vern é vechér. Nen dé ket un dizinour hwéhein én ur sah binieu. Hag ohpenn, ean e hoari é Bagad Bigné, ha pourmén e hra geton é Kempér, Brest, ha mem è Pariz, e lar.

— E afér é, e respond Mataù ged kounar. »

Nezé, Mataù e cherr é veg aveid mad. « Nen da ket en treu geton », e sonj Yann Trémarian.

Kentéh arlerh, en Tan e grog hag e saù dret ha sklér èl ur pikol téad tan. Tan gouil sant Yehann ! Tan en dé hirran ag er blé. Tan hag e astenn térenneu en héol, pe za er serr-noz, betag goleu-dé en trenoz. Braù e en tan ha bourabl é boud én dro dehon, Déja gleu tan ru-poah e ziflosk hag e gouéh ardro er vamm-skod. Heb arsaù, é skrap er flammeu liant ged moged skañù ha tenaù. Mar a wéh, en tan-sé e strimp luhed a pe-darh er hoed sapin pé er bouleu krazet.

Med en tan lugernuz-man e splann eüé sol kaloneu en dud a Vreih-izél, é tihun enné sonjeu don, kollet a houdé pell amzér. Ha neoah ?

Prest é koroll de gomans. En tri sonér a Vigné en-em-zalh étal er harrdi aveid akordein o sonereh. Ha chetu Chim de sonein é unan Med nen dé ket un ér de goroll e saù én noz sklér ha klouar, med **En hani e garan**. Er sonenn hirvouduz-sé e dap er peah en dro d'en tan.

Neoah er houiliadenn e splann en noz hanter tioél. Er brinsad séh e darh én tan braz, med en oll dud e cheleu sonenn ankinet er binieu.

« Me faotr e son elsé ? En hani em es dizanaüet gwéharall... Me gred é houil én é galon », e lar Mataù dohton é unan.

Kentih é sant é galon é tigor d'en doustér, èl unan é tivoraillein dor merglet é greiz, ken didruhé tuchant. En un taol, tuemmdér en tan e zegas nerh ha sklérjenn ér léh ma oé skorn n'en des ket guerso, skorn en dalledigeh pé en emgaranté.

Breman sonjeu a zoustér e za stank èl ur vandenn deved én ur fardein ér hreu ! Ha Mataù e sant un dapenn dar én é lagad. Karein e hrehé displég é galonad d'er ré e zo én dro dehon ; mouget é ged er boén e bouiz ar é galon glaharet. E sell e gouéh ar Jann, merh Jilaù. Hi e zo azé ged Finn Malén, ged oll er merhed youank ag er hornad, med trist é Jann, hag ankinet : hé zristedigeh e hra poén.

Mataù e wél er hêh merh. « Honnen e sell heb arsaù doh er sonerion » émé ean. Ya, hé sonj e héli boéh klemmuz er binieu.

« En hani e garan...

Oeit é d'er broieù pell, d'ur vro n'anaùan ket

Oeit é d'er broieù pell, de hounid é vara,

Kollet, kollet é dein, en hani e garan. »

Mataù e sell eùé doh er sonerion. Ya, é baotr é.

Trist é ean èl boéh hirvouduz é vinieu. Mataù e zo trevariet. Med ean e zo ur foèour staget sterd doh en argand èl un toseg doh en douar. Ean e houi mad en des boutet ér mêz é vab, eid parraad dohton a ziméein de Jann, rag honnen e zo peur.

Med breman, adal d'en tan sklér, saùet ker braù trema en nean, ean ne gar ket, é guirioné, er velinerez, med kentoh é argand. Goalleuruz é, en despet d'é ér pitaod. Breman ean e houi reih mad, karein e hra é vab Chim. Ne hello ket mui biùein hebzon.

Chetu Mataù é seùel diar er hoh skod, léh ma oé azéet, ha moned betag en tri sonér, d'ur paz ponnér, med ur sonj én é benn.

« Des genein, Chim », émé ean.

Hennen en héli ged donjér ha doujans, rag ean e grén un nebed. Mataù en degas étal Jilaù hag é verh.

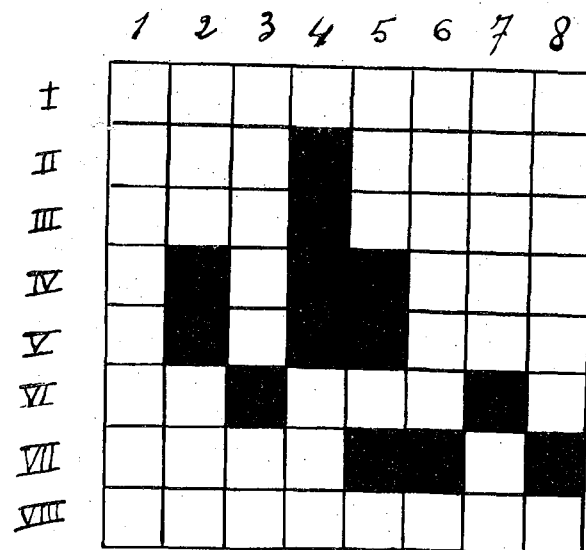
« Jann, e lar ean, chetu me faotr deit a galon vad d'er vro. Deit é aveid ha kemér de voud é bried. Boket d'en eil égilé, ha boket dein-mé eùé ! »

Yann Trémarian e oé azé, hag e laré ged joé d'en oll dud tolpet ardro en tan, en neùéted vraz. Biskoah kement arall ! Ha chetu er sonerion de hoari « hantér-dro » ha « Laridé », hag er horolleu de gomans ardro de dan sant Yehann. Pebéh leùiné !

D'er youankan betag er hohan, rah en dud e goroll keti-ketan, pell én noz, rag en noz-man, èl ma n'en des ket lièz, en des degaset kalz a eurusted é oll er haloneu a Gergileu.

Finn MORIEU.

GERIOU KROAZ



I. Stank d'an nevez-amzer.
— II. A gaver eñ anoioù leh.
Lanig a ran anezañ. — III.
Hir e vez bremañ, p'eo freuzet ar hleuziou. Mond a dreñv. — IV. Goude dibenna an azen. — V. Dond vond er park. — VI. Dirag ar verb. evid nah. Pa vez klañv, e triskenn fall ar bouad. — VII. Da Nedeleg her haver eñ oased. — VIII. Gedet.

1. Breur eo d'ar feiz, a lavare on Tud koz. — 2. Louz. Bepred. — 3. E kerne e lavarer : « em ». Gwall labour. — 4. Ribí ar mor. — 5. Pa vez estlamm e reer implij anezañ. — 6. Niveruz int er broiù kristen. — 7. Gwechall e veze, d'an nebeuta, unan e pep ti. — 8. Evel-se e vezer, pa ne reer nemed unan.

Respont da heriou-kroaz
Niv. Meurzh-Ebrel 68

I. Baradoz. — II. Reo. Go.
— III. Unnek. — IV. Iod.
Ide. — V. Zle. — VI. Aen. —
VII. Donezon.

1. Breizad. — 2. Ae. Oleo.
— 3. Roudenn. — 4. A. N. E.
— 5. Nizez. — 6. Oged. — 7.
Zoken.

Respont da heriou-kroaz
Niv. Genver c'hwevrer 68

I. Lapined. — II. Eben-vi.
— III. Velo. Ev. — IV. Er.
Ro. — V. Nijer. — VI. Eo.
Ti. — VII. Zu. Zud.

1. Levenez. — 2. Aberiou. —
3. Pel. — 4. Inouet. — 5. Riz.
— 6. Ever. — 7. Divoged.



AR BLEUN BRUG

A ZO EUR MOR A GAN

GAND KOROLL

HA SONEREZ